

La Gazette en Yvelines

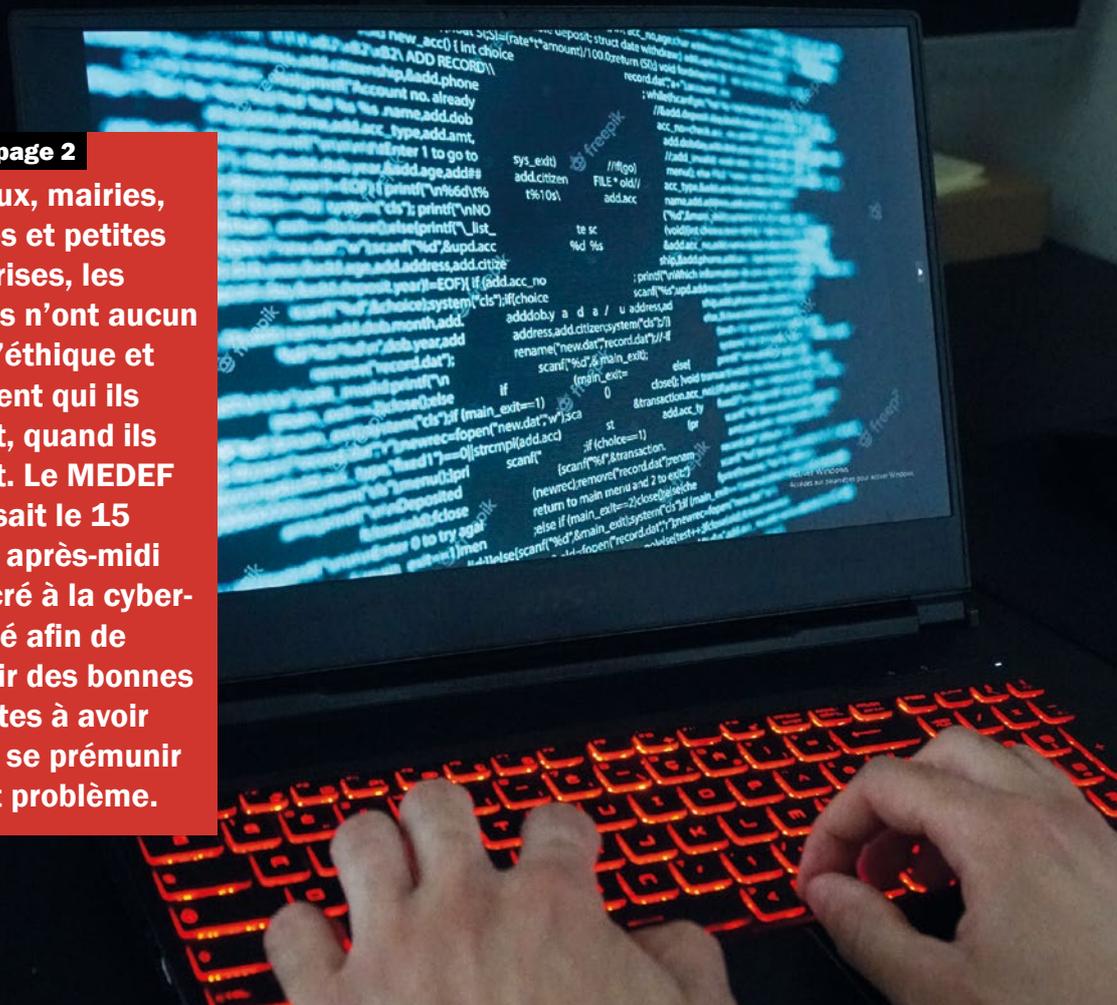
MANTES-LA-VILLE
Des cyber-escrocs récidivistes à nouveau arrêtés

Faits divers page 14

Cybersécurité : tous concernés, pas tous protégés

Dossier page 2

Hôpitaux, mairies, grandes et petites entreprises, les hackers n'ont aucun code d'éthique et attaquent qui ils veulent, quand ils veulent. Le MEDEF organisait le 15 juin un après-midi consacré à la cybersécurité afin de prévenir des bonnes conduites à avoir afin de se prémunir de tout problème.



MANTES-LA-JOLIE
Sénatoriales : Le Tribunal Administratif annule les décisions du conseil municipal

Actu page 11

LIMAY
Un chantier d'ampleur dès juillet pour redynamiser le centre-ville Page 7

LES MUREAUX
L'ouverture du pôle Léo Lagrange reportée d'un an Page 8

MANTES-LA-JOLIE
Jardins familiaux : la Ville menace de détruire les cabanons Page 10

ACHERES
Interpellation musclée d'un chauffard Page 14

RUGBY
Avec Drop en seine, Les Mureaux ont fêté le ballon ovale Page 16

POISSY
Exposition « Rictus » : Une grimace universelle Page 18

VALLEE DE SEINE
La première pierre du technicentre d'Eole a été posée

Actu page 6



MEDAN
Zola et Dreyfus toujours unis contre les discriminations

Actu page 9



VALLEE DE SEINE
GPSEO : 2 millions à investir dans le cadre du plan « France 2030 »

Actu page 12

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

COMBIEN LES PLAINTES DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?

FIN LORS DE L'AUDIENCE DE JUGEMENT

YVELINES

Cybersécurité : tous concernés, pas tous protégés

■ AURELIEN BAYARD

Le 15 juin, le MEDEF des Yvelines organisait un après-midi sur la cybersécurité, un sujet crucial pour l'intégralité de la population. L'animateur de cette conférence, Yves Grandmontagne, n'y va pas de main morte : le journaliste et fondateur de *Datacenter magazine* regrette une seule chose, que l'amphithéâtre prévu pour une centaine de personnes ne soit pas comble. « *Tout le monde peut être attaqué* » prévient-il d'emblée. Et pour démontrer son propos, trois patrons d'entreprises yvelinoises venaient témoigner. Tout d'abord Jean-Airy Augsburgers, Président Directeur Général de DOGA. Il reçoit une demande d'offre pour de l'outillage électroportatif et son service commercial réalise le devis.

Le « *client* » le valide mais indique une adresse différente de son siège social pour la livraison. Par pur hasard, l'un des commerciaux décide de l'appeler en passant par le numéro du standard disponible sur internet, il s'avère finalement que la société acheteuse n'avait rien demandé. Toutefois l'histoire ne s'arrête pas là puisque DOGA va être victime de la même péripétie. Une entreprise allemande appelle le PDG pour lui demander le paiement d'une facture de 50 000 euros alors qu'il n'avait rien commandé. Jean-Airy Augsburgers découvre alors que plusieurs adresses mails à son nom et différentes demandes d'offres ont été réalisées. Les hackers, en « *bon élève* » avaient même réussi à récupérer le numéro KBIS (numéro permettant à un entrepreneur ou une entreprise de justifier son inscription au registre du commerce et des sociétés) et utilisaient son papier à en-tête. Après enquête, ils auraient réussi à extorquer entre 150 et 200 000 euros à diverses sociétés européennes.

Des conséquences multiples

De son côté, Frédéric Taviaux, le directeur de l'agence de Mazet Mercier, raconte une autre facette des cyberattaques. L'entreprise limayenne se retrouve infectée par un virus informatique le 1^{er} octobre 2022 et perd alors deux

ans de sauvegarde. Le personnel se met alors en ordre de bataille pour réaliser tous les fichiers perdus mais l'ambiance n'est pas spécialement au beau fixe. « *Comment garder la confiance de ses équipes après un tel dysfonctionnement ?* » s'interroge-t-il. Si huit mois plus tard, tout est quasiment rentré dans l'ordre, Frédéric Taviaux concède avoir dû faire face à quelques arrêts maladies pour des problèmes « *sans trop de gravité* ». Yves Grandmontagne pointe alors cet aspect psychologique. Lors d'une précédente conférence, il recevait le maire d'un village breton de 380 âmes. À l'instar de Mazet Mercier, tout le système informatique se retrouve en panne à cause d'un mail contenant un virus. « *Un an plus tard, la personne qui a ouvert cet e-mail dort toujours mal la nuit* » explique le journaliste. L'autrice épônoise Angeline Vagabulle – un nom d'emprunt – a consigné ces ravages dans son livre « *Cyberattaque* ». Au fil des pages, elle relate la cyberattaque dont elle a été victime au sein de sa multinationale et la solitude ressentie pour relancer l'activité. Cette peur peut également trouver sa source à travers une autre conséquence : d'après une étude américaine datant d'avril, 60 % des PME touchées par une cyberattaque déposeront le bilan six mois plus tard, un rapport confirmé par une chambre de commerce et de l'industrie du Sud de la France.

Payer la rançon que vous demandent systématiquement les hackers ne permettra d'échapper au pire. D'une part car le montant moyen demandé est d'environ 2,2 millions de dollars, ce qui n'est même pas le chiffre d'affaires de bon nombre de sociétés. D'autre part, comme le rappelle l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), rien n'assure que les pirates informatiques vous rendront l'intégralité des données volées, surtout sans un autre virus à l'intérieur. De plus, tout type d'établissement peut être touché et qu'importe la localisation.

En septembre, la Mairie des Mureaux a été victime d'une attaque. Et bien que la Ville précise que



Organisée par le MEDEF, une conférence sur la cybersécurité permettait aux personnes présentes de comprendre la nécessité d'avoir une bonne santé numérique.

« *L'impact est très limité sur les habitants. La problématique est plutôt en interne où les agents n'ont pas accès aux outils informatiques* ». Aujourd'hui encore, il est stipulé sur son site internet que les réservations (prépaiement) aux activités périscolaires et à la restauration scolaire sont toujours impossibles ainsi que la prise de rendez-vous en ligne pour une demande d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. Par ailleurs, n'espérez pas un quelconque code éthique de la piraterie informatique, il n'existe pas. En décembre 2022, l'hôpital Mignot – au Chesnay – a été pris pour cible et le voilà de retour à l'ère du papier comme le titrent certains organes de presse nationale, un cas parmi tant d'autres en France. Si l'attaque est inéluctable, comment faire pour s'en prévenir ?

Errare humanum est

Anthony Streicher, directeur de l'entreprise HA PLUS PME basé à Toussus-le-Noble, esquisse une partie de la réponse à travers son expérience : « *Mais quand j'ai été victime d'une cyberattaque avec fraude au président, copie de la boîte mail... je me suis posé pendant deux heures, j'ai pris un papier A4 et nous avons brainstormé avec mes équipes pour savoir quoi protéger.* » Il existe également des sociétés de conseil comme Thalia Neomedia. L'entreprise épônoise propose des ateliers de cybercrise qui se dé-

roulent sur deux heures avec pour but d'évaluer les comportements des membres d'une équipe face à cet événement, en plus de former aux premiers réflexes et bonnes pratiques. « *Ce genre de pratique doit être répétée tout le temps ! La semaine dernière, j'ai rencontré à Lyon le meilleur des élèves, ils font des exercices d'hacking tous les deux mois !* » raconte Delphine Chevallier, référente Cybersécurité au sein de Thalia Neomedia.

L'humain est au cœur du débat, notamment à cause d'un objet qu'il trimbale le plus clair de son temps avec lui : son smartphone. « *Pour 15 euros, je peux installer un logiciel espion et prendre le contrôle de votre téléphone portable* » rappelle Arnaud, gendarme yvelinois. Pour vérifier votre santé numérique, le groupe La Poste et la Gendarmerie se sont associés afin d'expérimenter un dispositif innovant visant à détecter la présence de logiciels espions dans les smartphones, tablettes ou ordinateurs portables. 12 boîtiers sont donc disponibles dans des gendarmeries yvelinoises. L'utilisation est très simple, le boîtier génère un réseau wi-fi et vérifie que vos données vont d'un point A au point B, sans passer par des chemins de traverses. Utilisé lors de l'université des Maires, le dispositif a découvert un téléphone compromis appartenant à un élu... Que faire dans ce cas-là, comme dans un cas de cyberattaque ? Tout d'abord prévenir la CNIL, notifier la fuite de données

personnelles sous 72h, puis déposer une plainte dans le même laps de temps.

L'entreprise victime peut même alerter le CYBERGEND, un dispositif de gendarmes présent nationalement et localement, notamment via l'adresse mail cybergend78@gendarmerie.interieur.gouv.fr. Ces affaires ne se régleront pas de manière toutdesuitesque mais les services étatiques comme la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI) et l'ANSSI peuvent se regrouper dans le but de trouver les pirates informatiques et également adapter les systèmes de défense. Car c'est un cercle vicieux, les hackers ont régulièrement un temps d'avance du fait de leur position « *d'attaquants* ».

Les points importants à retenir sur cet après-midi consacré à la cyberattaque sont donc les suivants. Tout d'abord, personne n'est à l'abri d'une attaque informatique. Puis en cas d'e-mail frauduleux, le signaler à www.cybermalveillance.gouv.fr afin que les autorités compétentes enquêtent. Par exemple, c'est ainsi que les fameux spam accusant des utilisateurs de pédopornographie ont pu être de plus en plus filtrés. Enfin, pour éviter tout risque, n'hésitez pas à vous référer au code de bonnes pratiques de l'ANSSI. Si le risque zéro n'existe pas, être au courant permet au moins de diminuer drastiquement les failles. ■



DG GROUP

—
Imaginer
Mutualiser
Construire
—



Plus durables, plus qualitatifs,
plus économes en énergies, les
projets réalisés par DG GROUP
répondent aux nouvelles attentes
fondamentales de la société



CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine



ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA



SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin

contact@dgroup.fr

01 60 21 13 22

dgroup.fr

Bâtir en toute sérénité

Promoteur et constructeur

ACHERES

Le projet de port sème (toujours) la discorde

Le projet de plateforme portuaire Seine-Métropole Ouest, situé sur les rives de Seines à Achères, continue d'attiser les tensions. Depuis le début des travaux en 2020, la construction de ce port menace l'augmentation du trafic routier, l'environnement, mais aussi le centre canin Achères Montgomery.

YELLE ULDERIC

À l'horizon 2040, le projet du Port Seine-Métropole Ouest à Achères deviendra une plateforme multimodale d'une nouvelle génération. Avec une emprise de 100 hectares, il doit permettre le développement de l'activité fluviale, ferroviaire et routière. « Il sera principalement dédié à l'activité du BTP pour améliorer l'offre portuaire en Ile de France » précise Régine Bréhier, directrice générale Haropa Port Paris, dans une vidéo promotionnelle du site de l'entreprise à l'origine de ce projet. Un chantier situé en rive gauche de la confluence entre la Seine et L'Oise qui est censé redynamiser l'activité de la ville d'Achères via la carrière.

Cependant, ce quartier portuaire n'a rien d'un port multimodal selon Jean-Pierre Grenier, président de l'association Bien-Vivre à Vernouillet, qui s'oppose au projet depuis 10

ans. « L'utilisation de la voie ferrée n'a pas du tout été explicitée, quant à la voie fluviale, ce n'est pas une péniche par semaine qui va désengorger le trafic routier. Ça va à l'encontre même de ce qui était programmé dans le projet », constate-t-il. De son côté, le maire d'Achères Marc Honoré assure l'inverse. « L'objectif du port, c'est que les granulats qui seront exploités dans la plaine d'Achères sortent par la voie maritime au lieu de repartir vers le camion. Il y aura moins de poids lourds donc moins de CO2 sur les routes ».

Les promoteurs de ce projet XXL se targuent de développer une activité économique sur la région parisienne grâce aux chantiers du Grand-Paris et la création, à terme, d'emplois. « Nous misons sur 800 à 1 000 emplois quand tout sera terminé », explique l'édile. Jean-Pierre Grenier quant à lui, rétorque que ce genre de port ne

crée que très peu d'emplois : « Ce sera une activité purement logistique donc seulement une dizaine d'emplois verront le jour ».

Au-delà de l'aspect économique, le projet pourrait égaler causer des problèmes environnementaux d'après le président de Bien-Vivre à Vernouillet. « C'est un secteur où la biodiversité est riche et on continue à la détruire, à artificialiser les sols sans respecter le besoin de garder des espaces verts. Ce type de projet ne joue pas en faveur d'un territoire plus respectueux de l'environnement ». Pourtant, Marc Honoré affirme qu'après deux ans de concertations avec les associations, la conclusion s'était avérée positive. « On était même allé jusqu'à surveiller la volumétrie de l'éclairage pour ne pas gêner les oiseaux », se rappelle-t-il.

Sur le terrain, la création du port fait également des victimes collatérales. Après avoir établi son activité sur les rives de la Seine au début des années 2000, le centre canin Achères Montgomery fait face à des difficultés depuis le début des travaux en 2020. L'apparition il y a quelques semaines de pelleteuses, et maintenant l'installation de blocs de béton à l'entrée de l'accès du terrain aux pompiers pose un problème à son propriétaire. « J'ai alerté le maire mais il ne



Associations et Mairie sont toujours en désaccord sur les bénéfices de ce projet.

répond pas alors qu'il est responsable, donc qu'est-ce qu'on fait ? s'interroge Daniel Gourdain, propriétaire du centre d'éducation canine Achères Montgomery. Ce chemin n'a pas à être bloqué par les blocs de béton, c'est encore une action illégale. Aujourd'hui, près de 30 à 40 % de notre terrain est amputé, ils ont récupéré ce terrain et ont défoncé notre portail. » Un terrain qui ne leur appartient pas, alerte le Maire d'Achères et qui doit être libéré sous peu, pour permettre la poursuite des activités du port. « J'ai une demande d'utilité publique à remplir, s'agace l'édile. Ces terrains doivent être vendus au port de Paris. Les blocs en béton, c'est moi qui les ai faits poser pour que la circulation soit limitée, pour que les ter-

rains soient libres ». Néanmoins, Daniel Gourdain assure que le maire ne lui a fait aucune proposition de relogement pour le centre canin. « Le maire m'a averti qu'il y aurait des travaux. Je pensais que sa première démarche serait de nous trouver un terrain... » Celui-ci se défend en expliquant qu'une solution provisoire leur a été proposée, sans réponse : « Nous leur avons proposé de transférer leurs bungalows sur un autre terrain à Achères en attendant qu'ils trouvent une solution. » Seul centre canin de cette importance dans ce secteur, Daniel Gourdain, se battra pour conserver leur terrain. « Pour nous expulser, il faut une décision de justice mais on va se battre ». ■

EN BREF

POISSY

Faites part de vos difficultés sur le réseau de bus

Keolis et Île-de-France Mobilités proposent un formulaire en ligne aux Pisciacaises et Pisciacais, afin d'en savoir plus sur les difficultés rencontrées par les usagers du réseau de bus.



Retards, bus annulés ou bondés... Les dysfonctionnements sont toujours légion, et continuent d'attiser la colère des habitants.

La nouvelle offre de bus sur le réseau Poissy-Les Mureaux, lancée il y a un peu plus d'un mois, n'aura pas réglé tous les soucis rencontrés par les usagers, bien au contraire. Retards, bus annulés ou bondés... Les dysfonctionnements sont toujours légion, et continuent d'attiser la colère des habitants, notamment sur les réseaux sociaux, d'autant plus en période d'examen.

Afin d'en savoir plus sur les difficultés rencontrées, Keolis et Île-de-France Mobilités ont mis en place un formulaire en ligne, accessible sur le site et les réseaux sociaux de la Municipalité de Poissy. Ainsi, vous pourrez faire remonter votre expérience de manière précise, en signalant le jour, l'heure, et la ligne concernée par les dysfonctionnements.

Les réponses au questionnaire seront ensuite transmises aux opérateurs du réseau de transports dans le but d'améliorer, enfin, le service proposé aux usagers. ■

LES MUREAUX

Une cérémonie d'hommage pour Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider

Ayant eu lieu le 13 juin, la cérémonie a vu la présence du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin.

Michel Lebout ne cessera de le dire, Magnanville restera à jamais profondément marqué par le 13 juin 2016 lorsqu'un couple de policier - Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider - ont été assassinés par un terroriste islamiste. La commune des Mureaux, où exerçait Jean-Baptiste en tant que commandant adjoint du commissariat, a organisé une cérémonie d'hommage pour ces deux personnes.

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, avait fait le déplacement et a déposé une gerbe de fleurs au pied de la photo des victimes. « Dans leur vie comme dans leur mort, Jessica et Jean-Baptiste ont témoigné de ce qu'était la République et ont été ces visages proches de tous ceux qui risquent tous les jours leur vie. » a déclaré l'occupant de la place Beauvau dans des propos rapportés par *Le Parisien*. Par ailleurs, les *Foulées Bleus*, une course

organisée quelques jours plus tôt à la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine, a vu 800 coureurs des forces de sécurité s'élaner à la mémoire de Jean-Baptiste et Jessica.

Le procès de l'attentat de Magnanville se tiendra du 25 septembre au 10 octobre 2023 à Paris. L'assaillant, Larossi Abballa, ayant été tué par le Raid seul un accusé, Mohamed Lamine Aberouz, comparaitra devant la cour d'assises spéciale pour complicité d'assassinats terroristes. ■



Le procès de l'attentat de Magnanville se tiendra du 25 septembre au 10 octobre 2023 à Paris.

ILE-DE-FRANCE

Santé : Des mesures pour faire face aux tensions estivales

Un plan d'action a été élaboré par l'ARS Île-de-France et les acteurs de terrain, afin de réguler les flux de patients dans les secteurs à flux tendu cet été.

Chaque été, les flux de patients provoquent des tensions dans les établissements de santé. Afin d'anticiper la situation estivale, l'ARS Île-de-France a annoncé un plan d'action, établi avec les acteurs locaux. Celui-ci comporte une série de mesures comme l'accès à des consultations sans rendez-vous, l'amélioration de l'admission directe dans les services hospitaliers sans passer par les urgences, ou encore la mobilisation des renforts professionnels libéraux et des étudiants en santé pour soutenir les équipes hospitalières. En cas de canicule, des mesures spécifiques seront également engagées auprès des personnes âgées, notamment dans les EHPAD : des CDD « canicule » renforceront les équipes en cas d'épisode de forte chaleur. « Ces mesures clés du plan d'action pour lutter contre les tensions estivales seront évaluées et adaptées en fonction notamment de la situation climatique (risque de canicule au cours de l'été) et des besoins des territoires », précise l'Agence régionale de santé. ■



■ EN IMAGE

BUHELAY

Succès pour l'ouverture du supermarché HMarket

La file d'attente s'étendait déjà sur plusieurs dizaines de mètres, le mercredi 14 juin au 1 rue du Tarn à Buchelay, pour la grande ouverture du premier magasin HMarket de la commune. L'enseigne halal a pris ses quartiers dans les anciens locaux de Supeco, qui avait fermé ses portes au mois de février dernier, face à la boulangerie La baguette chaude. L'inauguration a connu un tel succès qu'il était même difficile de trouver une place de stationnement autour du supermarché, tandis que des employés de sécurité assuraient le trafic devant les portes. Avec son positionnement discount, HMarket promet des prix cassés à ses futurs clients et propose déjà un grand nombre de promotions. ■

EPONE

L'équipe de France de Breaking pour le Carnaval de la Saint-Jean

Pour le Carnaval de la Saint-Jean qui se déroulera les 24 et 25 juin, Epône accueillera l'équipe de France de Breaking.

Les samedi 24 et dimanche 25 juin, le parc du Château d'Epône sera l'écrin d'une fête de la Saint-Jean haute en couleurs : retraite aux flambeaux, soirée DJ, feu d'artifice, structures gonflables, promenade à poneys et en calèche, animations associatives, batucada, et restauration sur place. Surtout, la venue de l'Equipe de France de Breaking sera l'attraction principale. Avec cette nouvelle action de sensibilisation et de découverte des sports émergents de haut niveau et dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024, la Ville d'Epône poursuit son cycle consacré au Breakdance. Pour leur sixième et dernière étape de leur tournée nationale 2022/2023 – et afin de préparer les JO de Paris 2024 – les meilleurs B-Boys et B-Girls français se produiront dimanche de 16h à 18h. Le public présent aura la possibilité de partager des moments d'initiation et d'échanges avec les athlètes avant de découvrir des battles en un contre un. Une séance de dédicace est également au programme. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



VALLEE DE SEINE

La première pierre du technicentre d'Eole a été posée

Situé derrière la gare de Mantes-la-Jolie, le site de maintenance permettra de nettoyer, réparer et d'effectuer la maintenance des rames du futur RER E.

■ MAXIME MOERLAND

Bien que la date d'arrivée du prolongement du RER E dans le Mantois reste incertaine, le projet Eole continue de se dessiner en Vallée de Seine. Après la fin des grands travaux de rénovation du bâtiment voyageur de Mantes-la-Jolie (voir notre édition du 11 avril), la première pierre du technicentre, situé derrière la gare, a été posée le jeudi 15 juin en présence du Président du Département Pierre Bédier, du Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie Jean-Louis Amat, ainsi que de Samy Damergy et de Raphaël Cognet, maires de Mantes-la-Ville et de Mantes-la-Jolie respectivement.

Une fois les travaux terminés, le site pourra accueillir jusqu'à 40 rames « nouvelle génération » du futur RER E, afin de réaliser différentes opérations de maintenance : le nettoyage, les réparations et la révision du matériel pourront ainsi s'effectuer directement sur place. Un dispositif qui aura nécessité un

investissement de pas moins de 209 millions d'euros.

« C'est une installation hors-norme, se félicite le directeur du RER E, Vincent Lecras. Ce nouvel atelier va constituer un véritable outil industriel de très haute performance, et il sera conçu selon les standards de Transilien les plus élevés en matière de maintenance. On bénéficiera d'installations et d'outillages très performants ». Cette installation viendra compléter d'autres sites de maintenance : le site principal est situé à Noisy-le-

Sec, tandis qu'un autre sera ouvert dès l'année prochaine à Nanterre. Ce projet s'accompagnera également de nombreuses opportunités d'emploi pour le territoire. À l'ouverture du site, 150 postes seront créés sur le site, un chiffre qui grimpera à terme jusqu'à 230 emplois de conducteurs, de logisticiens, ou encore de personnels de nettoyage.

Reste, désormais, à recevoir les fameuses rames. Lors de l'inauguration de la gare de Mantes-la-Jolie, l'échéance de la fin d'année 2026 avait été évoquée par la présidente d'Île-de-France Mobilités, Valérie Pécresse. Il semblerait désormais que l'arrivée du RER E soit plutôt prévue pour le début de l'année 2027... pour l'instant. ■



Une fois les travaux terminés, le site pourra accueillir jusqu'à 40 rames « nouvelle génération » du futur RER E, afin de réaliser différentes opérations de maintenance.

EN BREF

POISSY

« Caring 4 Beauty » remporte l'édition 2023 du l'Oreal Brandstorm

L'équipe française « Caring 4 Beauty », représentée par Marie Landrevie, originaire de Poissy, et ses acolytes Inès Flammant et Sophie Martinez ont remporté l'édition 2023 du l'Oreal Brandstorm. Les 3 étudiantes de l'ESSEC ont su séduire le jury grâce à leur concept novateur.



Ils rejoindront donc les équipes du siège mondial de L'Oréal à Clichy pour un intrapreneuriat de trois mois.

Leur concept novateur - combiner deux logiciels pour que le visage du mannequin se transforme en celui de l'utilisateur, voyant ainsi le vrai rendu du maquillage - a séduit le jury international du l'Oreal Brandstorm 2023. Marie Landrevie, originaire de Poissy, Inès Flammant et Sophie Martinez, toutes trois issues de l'ESSEC, se sont hissées dans le top 3, aux côtés d'équipes représentant le Kenya et la Malaisie. « Caring 4 Beauty » a donc remporté le challenge pour son projet, URMODEL, sur le thème « Craquer les nouveaux codes de la beauté », en référence à

l'influence croissante de la technologie dans l'industrie de la beauté, comme la réalité augmentée, la réalité virtuelle, l'intelligence artificielle et le métaverse. Les gagnants ont été annoncés en direct depuis le salon de Viva Technology à Paris. Ils rejoindront donc les équipes du siège mondial de L'Oréal à Clichy pour un intrapreneuriat de trois mois.

Pour plus d'information sur URMODEL, consultez notre édition du 3 mai avec l'article « Caring 4 Beauty, soyez votre propre mannequin ». ■

INDISCRETS

« J'avais le suicider devant chez lui demain à 14h02 ». Pour ces mots aussi ridicules qu'odieusement prononcés sur Twitter à l'encontre du député des Yvelines Karl Olive (Renaissance), un individu a été interpellé dans la soirée de dimanche, a rapporté l'élu sur ses réseaux sociaux. « Je remercie infiniment les services de @Prefet78, le DDSP Defer, les services de police pour leur très grande réactivité. La personne interpellée par les services s'explique actuellement. », a-t-il souligné, avant d'essayer de trouver la cause d'un tel acte.

« Voilà une des conséquences du fiel déversé par #LFI sur le #Crous en jetant les noms des Parlementaires en pâture. Ces gens-là sont totalement inconscients de la haine qu'ils propagent. Ça finira mal. @Gdarmanin merci pour le soutien ! » Ces menaces rappellent celles dont a été victime l'ancien maire de Poissy par le passé, comme rappelé dans notre édition du 13 juin. ■

Si vous avez croisé 4 agents SNCF sur les voies aux alentours de la gare d'Achères, le samedi 17 juin dans l'après-midi, il y a de fortes chances qu'il s'agissait... de jeunes en quête de rave party. Trois hommes et une femme vêtus de chasubles de la SNCF ont en effet été interpellés en possession de bombes de peintures et d'une centaine d'ecstasys, rapporte 78Actu. Ils ont ensuite reconnu, lors de leur garde à vue, qu'ils se rendaient à une rave party clandestine dans le secteur de Maisons-Laffitte et Saint-Germain-en-Laye. Pas de chance pour les fêtards, la police a fini par interrompre la fête clandestine. ■

Tandis que se déroulait le festival multiglotte de Mantes-la-Jolie, une femme de 23 ans a été victime d'une agression sexuelle dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 juin au skatepark de l'Île-aux-Dames. Aux alentours de minuit, la victime, alors aux toilettes sèches, a senti une main lui toucher les parties intimes, comme le rapporte un source policière. Un fonctionnaire hors-service poursuit alors l'auteur et parvient à l'intercepter, avant qu'une dizaine d'individus n'accourent pour le rouer de coups et lui faire payer l'acte ignoble qu'il venait de commettre.

Ce dernier a été pris en charge par les secours avant d'être placé en garde-à-voir. « C'est très regrettable, a déclaré Jérémie Dalbis, organisateur de l'événement, auprès de 78Actu. La journée s'était bien déroulée jusque-là. Malheureusement, comme c'est gratuit, on attire des oiseaux qu'on préférerait ne pas avoir. Des personnages pas très fréquentables. Tout ça nous engage en tout cas à revoir des choses. » ■

Le prix
LIDL

le vrai REPÈRE
CONTRE
l'inflation

Année 2023 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

LIMAY

Un chantier d'ampleur dès juillet pour redynamiser le centre-ville

Des travaux vont être réalisés dans le centre-ville limayen cet été, afin de végétaliser, apaiser et rénover la rue nationale dans le cadre du dispositif national « Cœur de ville ».

■ MAXIME MOERLAND

Afin de redynamiser le cœur de ville, la municipalité de Limay s'apprête à engager des travaux d'ampleur cet été, au niveau de la rue nationale. Cette dernière sera rénovée dès le mois de juillet, avec pour objectif d'apaiser la circulation automobile, d'unifier le mobilier urbain, ou encore d'harmoniser la signalisation. Les travaux seront également l'occasion de remplacer l'éclairage public par des ampoules LED, moins énergivores et plus vertueuses pour l'environnement, et de végétaliser les espaces.

« L'espace public vieillissant sera réhabilité en enfouissant les lignes de réseaux électriques et en privilégiant les modes de circulations douces afin d'améliorer l'environnement urbain, précise la municipalité. Ce projet est financé et piloté par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise ».

Cette rénovation du centre-ville s'accompagnera également d'une

mise aux normes des arrêts de bus, et de l'élargissement des trottoirs sur les sections les plus étroites, afin de faciliter le passage des personnes à mobilité réduite. « L'accessibilité pour tous et la qualité de service apportée à chaque Limayen est une préoccupation essentielle que la municipalité développe et que cette opération viendra conforter » assure la Ville.

Lenfouissement des réseaux et le raccordement des riverains de la rue Nationale aux nouveaux ré-

seaux se déroulera entre les mois de juillet et décembre, avant la rénovation des espaces publics prévue de janvier à août 2024. « Dès juillet, la rue sera uniquement accessible en sens unique descendant, ajoute la Mairie. Des déviations seront mises en place pour le sens montant de la circulation. Ces restrictions seront interrompues au mois de décembre et reprendront dès janvier 2024 jusque-là fin des travaux, estimée en août 2024 ». Si la Ville est bien consciente des désagréments d'une telle période de travaux, elle la juge pourtant « nécessaire » afin de « pouvoir profiter d'une entrée de ville modernisée et embellie ».

Au total, le projet nécessite un investissement de 2,3 millions d'euros pour l'aménagement de 5000 m² de surface. ■



« Dès juillet, la rue sera uniquement accessible en sens unique descendant », précise la Mairie.

■ EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Plus que quelques jours pour profiter de la bourse aux permis

Le dispositif de la Ville de Triel-sur-Seine et du CCAS propose une aide financière de 500 euros aux jeunes souhaitant passer leur permis de conduire, moyennant 30 heures d'action citoyenne dans les services de la mairie.



Pour être candidat à ce coup de pouce, il faut entre autres avoir entre 18 et 25 ans et résider à Triel-sur-Seine depuis au moins 6 mois.

Jusqu'au 30 juin prochain, la Mairie de Triel-sur-Seine et le CCAS de la ville proposent une aide financière aux jeunes souhaitant passer leur permis de conduire. Pour être candidat à ce coup de pouce, il faut avoir entre 18 et 25 ans, résider à Triel-sur-Seine depuis au moins 6 mois, être non imposable (ou avoir des parents non imposables) et avoir la nationalité française. La Ville précise qu'il faut également être titulaire d'un compte bancaire et ne pas faire l'objet d'une an-

nulation, d'une invalidation ou d'une suppression du permis de conduire.

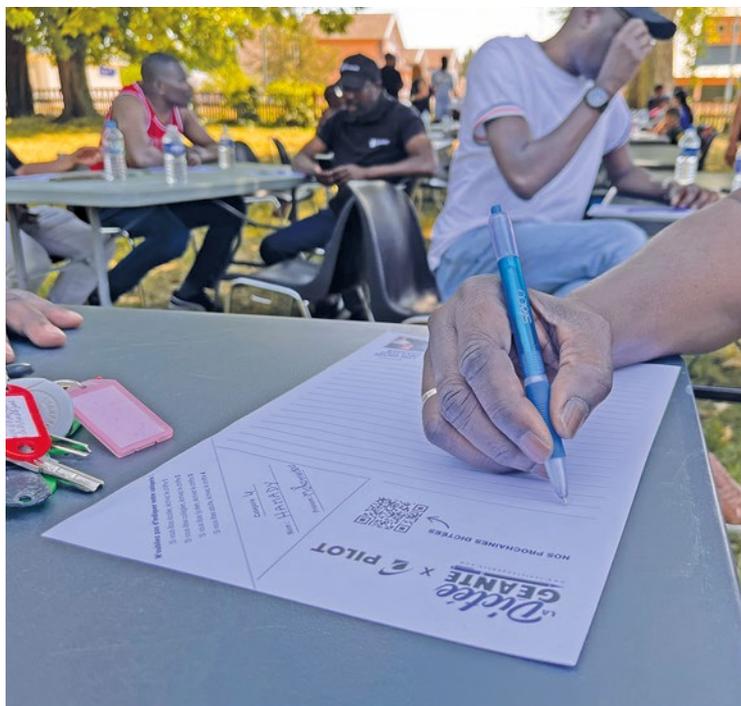
En contrepartie de cette aide financière, il sera demandé aux candidats d'effectuer 30 heures d'action citoyenne dans les services de la Mairie. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Maison des jeunes, au 61 rue de Chanteloup, ou au CCAS situé au 6 sente des Châtelets. Il est également possible de télécharger le dossier sur le site de la Ville. ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

Dictée géante : À vos stylos !

Ce mercredi 14 Juin, de 14 h à 16 h, près de 100 personnes sont venues se tester à la rédaction d'une dictée sur le thème des Résid'Manager (gardien d'immeuble), devant le château de Bècheville.



Le thème des Résid'Manager a été choisi pour montrer le travail de ces acteurs sociaux.

Après l'avenue des Champs Elysées, la dictée géante dépose ses valises aux Mureaux. « L'idée de cette dictée, c'est de faire connaître et valoriser le métier de Résid'Manager auprès des habitants » explique Rachid Santaki, romancier et organisateur de dictée géante.

En partenariat avec le bailleur social, Les Résidences Yvelines/Essonne, le thème des Résid'Manager a été choisi pour montrer le travail de ces acteurs sociaux sur le lien social et l'animation dans les résidences.

Montrer le travail d'acteurs sociaux

« Avec les résidences, on a voulu créer une dictée en leur honneur. Ce sont des acteurs de proximité entre les habitants et les quartiers » indique l'organisateur. Cet événement a pour objectif de renforcer les liens avec les habitants. « C'est aussi créer avec les habitants des espèces de partage et des moments fédérateurs » assure Rachid Santaki. ■

ANDRESY

Choisissez le nom du parc de l'avenue des Robaresses

La municipalité d'Andrésy lance une consultation auprès des habitants pour choisir le nom du futur parc public, situé au 25 avenue des Robaresses.

Parc de la Belle Otero, Parc Montfleury ou Parc des Chiboux ? C'est aux Andrésiens et Andrésiennes de choisir le nom du futur parc public, situé sur les anciens terrains de la Chambre de commerce et de l'industrie de Paris (CCIP). Jusqu'au 30 juin, la Mairie d'Andrésy propose aux habitants de choisir parmi les trois propositions, dans le cadre d'une consultation dont le résultat sera révélé lors du conseil municipal du 5 juillet prochain. Pour participer,

vous pouvez remplir le formulaire disponible sur le site internet de la Ville (andresy.com), ou remplir et déposer dans une urne un bulletin papier accessible à l'accueil de l'hôtel de Ville. Il est également possible de transmettre votre choix par mail à l'adresse democratie.participative@andresy.com. La municipalité précise que le parc doit faire l'objet de travaux d'aménagement, avant son ouverture au public prévue pour la rentrée de septembre. ■



La municipalité précise que le parc doit faire l'objet de travaux d'aménagement, avant son ouverture au public prévue pour la rentrée de septembre.

LES MUREAUX

L'ouverture du pôle Léo Lagrange reportée d'un an

La faute à un chantier qui a pris du retard, l'équipement scolaire muriautin ne pourra pas ouvrir comme prévu à la rentrée de septembre, annulant de fait la nouvelle carte scolaire pour l'année prochaine.

■ MAXIME MOERLAND

La rumeur enflait depuis plusieurs jours dans les rues muriautines. C'est désormais confirmé : le pôle Léo Lagrange ne sera finalement pas prêt pour la rentrée scolaire de septembre. Le chantier de cet équipement réunissant école maternelle, élémentaire, et centre de loisirs a en effet pris du retard, et ne permettra pas aux quelques 400 élèves de franchir ses portes après l'été comme prévu.

Tout semblait pourtant ficelé, jusqu'à la nouvelle carte scolaire présentée aux parents comprenant les nouvelles écoles. Mais face au bouche-à-oreille faisant état d'un probable report et au silence de la municipalité, une cinquantaine de parents d'élèves ont décidé d'occuper la mairie, le jeudi 15 juin au soir, afin de faire part de leur mécontentement.

Face à la gronde, la Ville a d'abord confirmé le report de l'ouverture du

pôle, avant de proposer une solution de repli aux familles dont les élèves étaient inscrits dans ce nouvel équipement : une nouvelle répartition temporaire comprenant l'école Jean Jaurès, fermée depuis plusieurs années suite à des inondations. Une proposition loin de satisfaire les familles concernées.

« Je comprends et je partage les demandes des parents d'élèves », déclarait le maire DVG François Garay en fin de semaine dernière, en réponse au mécontentement de ces derniers. *J'ai donc demandé à l'Éducation nationale de travailler avec nous et les représentants des parents d'élèves sur la piste d'un maintien de la carte scolaire actuelle. Cette solution doit permettre à nos enfants de conserver les meilleures conditions d'ap-*

prentissage en attendant l'ouverture du pôle Léo Lagrange ».

Une réunion exceptionnelle était alors organisée ce lundi matin, en présence du maire, de représentants de l'Éducation nationale et des parents d'élèves délégués afin de mettre la situation à plat. Différentes hypothèses ont été évoquées, dont la possibilité d'ouvrir le pôle en cours d'année pour y accueillir les élèves. Mais c'est finalement la solution privilégiée par les parents et le maire qui a été retenue : le pôle Léo Lagrange accueillera ses élèves en septembre 2024, et d'ici là, la carte scolaire actuelle sera maintenue. Statu quo, donc, pour la prochaine année scolaire. Une décision qui semble contenter tout le monde, après plusieurs jours de conflit. ■



Le pôle Léo Lagrange accueillera ses élèves en septembre 2024, et d'ici là, la carte scolaire actuelle sera maintenue. Statu quo, donc, pour la prochaine année scolaire.

■ EN BREF

ANDRESY

La campagne d'inscription ouverte pour la brocante annuelle d'octobre
Mandon, l'entreprise en charge de l'organisation de la brocante d'Andrésy, a lancé sa campagne d'inscription le 17 juin. Chineuses et chineurs auront rendez-vous le 15 octobre.



Il n'y a pas qu'à espérer qu'un temps correct soit présent en octobre afin d'arpenter les allées tranquillement

Que trouverez-vous le 15 octobre sur les quais de Seine d'Andrésy ? Cartes pokemon ? Consoles rétro ? Babiotes inutiles donc forcément indispensables ? Toutes ces questions en suspens auront leurs réponses puisque la société Mandon, en charge de l'organisation de l'événement, a lancé la campagne d'inscription pour les exposants le 17 juin. Le bulletin est aussi disponible en ligne sur le site internet de la société gérante également de marchés (<http://www.mandon.fr/>

liste-des-brocantes, puis chercher dans la liste celle d'Andrésy) et de la Ville (<https://www.andresy.com/actualite/retour-de-la-traditionnelle-brocante-dandresy>).

De plus, ils seront aussi disponibles à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe, au CCAS et au point d'information touristique. Maintenant il n'y a pas qu'à espérer qu'un temps correct soit présent en octobre afin d'arpenter les allées tranquillement et faire son choix de manière libre et éclairée. ■

■ EN BREF

VILLENES-SUR-SEINE

La Police Municipale s'équipe de caméras piétons

La Mairie a annoncé le 13 juin que sa Police Municipale serait désormais équipée de caméras piétons dans l'objectif de sécuriser les interventions et d'améliorer la communication entre riverains et forces de l'Ordre.

Ce n'est pas le nouveau dispositif à la mode pour réaliser un film en found footage ni pour faire

un stream sur Twitch, mais un moyen d'instaurer encore plus un climat de confiance entre la Police



« Cela dissuade les comportements agressifs et réduit le risque de violence à l'égard des agents. » précise Jean-Pierre Laigneau, le maire DVD de Villennes-sur-Seine, dans un communiqué.

Municipale et les Villennoises et Villennois. « Les caméras piétons permettent d'accroître la sécurité des agents de police municipale en enregistrant de manière objective les interactions avec le public », précise Jean-Pierre Laigneau, le maire DVD de Villennes-sur-Seine, dans un communiqué. « Cela dissuade les comportements agressifs et réduit le risque de violence à l'égard des agents. Elles fournissent également des preuves visuelles essentielles pour les enquêtes et les poursuites judiciaires. »

Encadré par la Préfecture et la Cnil

Encadré par la Préfecture et par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), ce dispositif, fixé de façon apparente, est de plus en plus utilisé par les polices municipales. L'agent doit obligatoirement prévenir les individus filmés avant le déclenchement de l'enregistrement, matérialisé par un voyant lumineux. Celui-ci n'est pas systématique. ■

MEULAN-EN-YVELINES

La rue commerçante bientôt piétonnisée ?

La municipalité va transformer la rue Maréchal Foch en allée piétonne le temps d'une expérimentation d'une journée, ce samedi 24 juin.

Le centre-ville de Meulan-en-Yvelines va respirer ce samedi. De 10h à 18h, la rue commerçante Maréchal Foch sera transformée en allée piétonne dans le cadre d'une expérimentation menée en partenariat avec l'Association des commerçants et artisans de Meulan-en-Yvelines (ACAM).

Sans circulation ni véhicules stationnés, les commerçants pourront présenter leurs articles dans un environnement ouvert, tandis que les habitants pourront flâner sans nuisances sonores. D'autant plus qu'une ambiance musicale sera assurée sur place pour l'occasion.

« Cette expérimentation s'inscrit dans une réflexion globale menée conjointement par la commune et les commerçants sur le futur aménagement du centre-ville de Meulan-en-Yvelines dans le cadre du dispositif

« Action Cœur de Ville », souligne la Mairie. *Un pas de géant en faveur d'un environnement urbain dynamique, convivial et résolument moderne*. Reste à connaître le retour des habitants quant à cette initiative afin, pourquoi pas, de pérenniser l'expérience. ■



Reste à connaître le retour des habitants quant à cette initiative afin, pourquoi pas, de pérenniser l'expérience.

MEDAN

Zola et Dreyfus toujours unis contre les discriminations

Au début du mois de juin, le tribunal de Versailles et le Musée Dreyfus ont signé une convention à destination de jeunes délinquants auteurs de propos discriminatoires. Le but, leur fait effectuer des stages de citoyenneté dans la maison Zola à Médan afin qu'ils comprennent la portée de leurs mots et des actes qui en découlent.

■ AURELIEN BAYARD

« Cette idée a germé il y a deux ans, lors d'une précédente convention avec le mémorial de la Shoah » raconte Philippe Toccanier, procureur de la république adjoint au tribunal judiciaire de Versailles. Si celle-ci s'adressait aux adultes, le partenariat entre le palais de justice basé dans le chef-lieu des Yvelines et le Musée Dreyfus de Médan se concentrera sur les mineurs dont

les actes répréhensibles auront comme mobile des faits discriminatoires, circonstance aggravante prévue dans le code pénal. « C'est le seul site mémoriel du territoire. Or, nous avons remarqué que réaliser des actions de citoyenneté sur des lieux chargés d'histoire a un impact important » explique le magistrat.

Pour le moment, les modules ne

sont pas complètement définis mais les grandes lignes sont déjà tracées. La matinée sera consacrée à l'affaire Dreyfus – avec en toile de fond toutes les formes de racisme – et la visite du Musée sera assurée par Martine Le Blond-Zola, arrière-petite-fille de l'écrivain. « Elle connaît l'histoire par cœur et donne cette impression d'y être encore. Elle passionne déjà les jeunes qui viennent dans le cadre scolaire... » s'enflamme Philippe Toccanier. Quant à l'après-midi, une table ronde verra tous les acteurs de ce stage de citoyenneté débattre autour de diverses thématiques comme la lutte contre la haine en ligne, des atteintes à la laïcité... « Nous espérons qu'une émulation se produise et que les jeunes repartent sur des bases nouvelles » théorise le procureur adjoint.

allaient dans leurs lieux de villégiature, puis se les échangeaient. C'était l'Instagram de l'époque » indique-t-il. Le directeur du musée fait également un parallèle entre les techniques des anti-Dreyfusard et les partisans de Reconquête : « Les Dreyfusards étaient là pour convaincre, donner des éléments de réflexion et les consignaient dans des livres. Alors que leurs opposants s'adressaient directement au cœur et à la passion en réalisant des flyers ou des chansons antisémites sur des airs entraînant afin d'agir vite en sans recul. »

Autre discours sous-jacent, rappeler les vertus émancipatrices de la République et démontrer comment un Italien – Zola n'est devenu français qu'à 23 ans – et un enfant de confession juive étaient capables d'avoir des carrières honorables. « Même si c'est plus facile pour une personne blanche blonde aux yeux bleus » reconnaît Philippe Oriol. Comme le rappelle l'historien, la culture et la connaissance permettent d'éviter les travers de la discrimination. « Je n'ai pas de solution miracle mais j'espère que cela peut aider à changer les mentalités » admet-il, « mais plus le problème sera traité tôt, plus il disparaîtra » ajoute Philippe Toccanier. ■

Un discours adapté

Et pour que les jeunes puissent comprendre le message qui leur est transmis, Philippe Oriol a étudié scrupuleusement la muséographie de son établissement. « Il faut faire un lien entre le passé et leur modernité. Par exemple, à l'entrée il y a un mur de portraits. Ce sont des photos que les gens faisaient lorsqu'ils

■ EN BREF

MAGNANVILLE

Partez l'esprit léger avec l'Opération Tranquillité Vacances

Les habitants pourront demander via un formulaire que la Police Municipales effectue des patrouilles autour de leur logement pendant leurs vacances d'été.

Pour ceux qui ont peur de rentrer des vacances d'été en découvrant une mauvaise surprise, la Mairie de Magnanville a lancé l'Opération Tranquillité Vacances. Grâce à un formulaire disponible en ligne sur le site de la commune mais aussi à l'hôtel de ville, les agents de la police municipale effectueront des patrouilles régulières en vue d'une surveillance de votre logement. En cas de suspicion d'anomalie, tels une tentative d'effraction ou un cambriolage, ils vous alerteront ainsi que la Police Nationale.

Ce formulaire est à déposer 48h minimum avant votre départ et il vous est recommandé d'informer une personne de confiance, habitant près de chez vous, ainsi que vos proches afin qu'ils permettent aux forces de l'ordre d'accéder à votre domicile. Par ailleurs, Opération Tranquillité Vacances s'adresse également aux commerces et aux entreprises. ■



Le Musée Alfred Dreyfus accueillera des stages de citoyenneté pour des jeunes délinquants auteurs d'actes dont le mobile intègre des faits discriminatoires.

LA GAZETTE YVELINES

E.Leclerc

DU 20 JUN AU
1^{ER} JUILLET 2023

19€_{,99}
PRIX PAYÉ EN CAISSE

13€_{,99}
TICKET E.Leclerc
COMPRIS*
DONT 0,07€ D'ÉCO PARTICIPATION

**DÉTECTEUR
MULTIFONCTIONS
5 EN 1 « FOXTER »**

Mesure la distance par ultrasons de 0,6 m à 16 m.
Détection de métal jusqu'à 38 mm env., de câbles électriques jusqu'à 35 mm env., de bois jusqu'à 24 mm env.
Télémètre de distance - Laser de marquage jusqu'à 3 mètres de portée.
Garantie constructeur : 3 ans⁽¹⁾

**LA PRÉCISION
À PRIX E.LECLERC**

**OFFRE
ÉVÉNEMENT**

**CALCUL DE
LA SURFACE
ET DU VOLUME**

**NIVEAU
À BULLE
INTÉGRÉ**

**DÉTECTION
MULTI-
MATÉRIAUX**

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

* Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte de fidélité E.Leclerc. Offre en Tickets E.Leclerc non cumulable avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc » ou d'une autre promotion. ** Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. (1) En complément de la garantie constructeur, les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil). Voir conditions de garanties en magasin. Offre valable du 20 juin au 1^{er} juillet 2023. Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc® (09 69 32 42 52) du lundi au samedi de 9h à 19h.

MANTES-LA-JOLIE

Jardins familiaux : la Ville menace de détruire les cabanons

La construction d'abris de jardins n'est pas du goût de la municipalité. Dans un courrier adressé aux usagers, la Ville menace ni plus ni moins de les raser. Alors que les usagers plaident eux pour un un peu de mansuétude, ces lieux permettant d'abriter leurs outils.

■ SALONIC BRAMUDA

Il est au moins un domaine dans lequel on ne plaisante pas à Mantes-la-Jolie : la bonne tenue des jardins familiaux. À défaut de pouvoir gérer des situations beaucoup plus délicates qui sont directement de son ressort, voilà que la directrice générale des services (DGS) Aurélie d'Hartoy s'en prend aux amateurs de culture qui disposent de jardins familiaux mis à leur disposition par la Ville.

Ayant remarqué que des cabanons avaient été édifiés sans autorisation sur certaines parcelles, elle s'est fendue d'une lettre de mise en demeure pour « non-

respect du règlement des jardins familiaux » aux usagers.

Dans le courrier daté du 5 juin dernier et reçu dans la foulée par ces dangereux individus, elle rappelle « qu'aucune modification des dites installations ne doit être apportée, ainsi par exemple l'ajout d'un cabanon d'une surface importante, la construction d'une dalle de béton, la pose de clôture, le stockage important d'objets de toute nature sont interdits ».

La DGS rappelle aux usagers que « toute modification n'ayant pas été validée préalablement par les services de la ville est rigou-

reusement interdite ». Dans le cas contraire, la menace est directe : « Je vous mets donc en demeure de retirer toutes les installations non conformes et tout objet encombrant présent sur votre parcelle et ce, avant le 30 juin 2023 ».

Envoi à la déchetterie de toute structure

Et ne laisse pas de place à la négociation : « À défaut et à l'issue de ce délai, les services de la ville procéderont à l'évacuation et à l'envoi en déchetterie de toute structure, objet ou autre ne respectant pas le règlement ».

« Je suis très déçu de la manière dont on s'adresse à nous. On dirait qu'on nous met dans le même sac que les gamins qui s'attaquent aux flics à coups de mortiers ou qui dealent en plein jour, considère un jardinier qui utilise une de ces parcelles. Nous sommes pour la plupart des pères de familles qui font pousser un peu de légumes pour avoir le

plaisir de manger ce qu'on cultive. On apprécie aussi de se retrouver au calme car nous vivons tous en appartement. Avec la canicule, on aime bien aussi se poser et discuter au jardin. Et puis c'est vrai qu'on a construit des cabanons mais c'est juste pour y mettre nos outils. On ne va quand même pas les stocker dans nos logements, prendre l'ascenseur avec une bêche, un râteau ou une binette ? ».

Une fois de plus, en voulant limiter les excès avérés de certains,

la municipalité via la patronne de l'administration stigmatise l'ensemble des jardiniers qui utilisent ce site.

À l'issue d'une réunion qui s'est déroulée sur place le 15 juin prochain à 18 heures, on pourra mesurer si les points de vue ont pu se rapprocher ou si la ville veut instituer un rapport de force avec une catégorie de population qui n'aspire qu'à une chose : cultiver des salades et des tomates en toute quiétude. ■



Ayant remarqué que des cabanons avaient été édifiés sans autorisation sur certaines parcelles, la directrice générale des services s'est fendue d'une lettre de mise en demeure pour « non-respect du règlement des jardins familiaux » aux usagers.

ILLUSTRATION/LAGAZETTE YVELINES

MANTES-LA-JOLIE

La propreté des cimetières laisse à désirer

Une canette métallique laissée sur une sépulture. Des herbes folles qui envahissent les allées. Il n'en faut pas plus pour donner l'impression que la Ville se désintéresse de l'entretien des cimetières. Au grand dam des familles.

■ SALONIC BRAMUDA

C'est la canette qui fait déborder l'exaspération. Jacques* est plus abattu que révolté. « Dire que ma mère était une personne d'une propreté exemplaire et tellement respectueuse des disparus, la voir aujourd'hui enterrée dans un cimetière dans cet état, ça me retourne. J'en ai les larmes aux yeux ». Depuis qu'il a découvert lors de son passage au cimetière une canette métallique laissée à l'abandon sur la tombe d'un défunt, le quinquagénaire est outré. Outré par la manière dont ceux qui en ont la responsabilité ne veillent

pas sur les cimetières comme la décence devrait les y obliger.

Pourtant partisan de l'actuelle municipalité élue en mai 2022, il ne comprend pas ce qu'il se passe : « Je croyais vraiment que veiller sur les morts, c'était une qualité revendiquée du maire mais je m'aperçois qu'il est comme certains de ses homologues. Les morts, ça ne vote pas. En revanche, il devrait savoir que cette situation de quasi-abandon des cimetières peine les familles et que les familles elles, elles paient des impôts, se parlent et votent ».

se crachaient dans les mains et désherbaient avec leurs binettes. Alors bien sûr que c'est pas rigolo de manier la binette pendant toute une journée, qu'on se fracasse le dos mais si c'est ça ou laisser les cimetières à l'abandon, il va falloir choisir ».

Jacques* ne manque pas d'idées pour faire en sorte que les cimetières mantais retrouvent leur propreté d'antan. Il a bien compris que les recrutements sont à marée basse et que personne ne se précipite dans la sous-préfecture pour y travailler. Depuis plusieurs mois, c'est même le contraire qui se produit. Les communes voisines reçoivent des CV d'agents mantais qui n'ont qu'une idée en tête, quitter la sous-préfecture : « J'ai lu que dans une ville de Bretagne, ils ont mis en place une journée de solidarité car la commune, de par sa taille, n'avait pas les moyens humains de nettoyer correctement le cimetière. L'idée c'est que les citoyens se retrouvent pour désherber à la main et qu'à l'issue du travail qu'ils ont fourni, un repas en commun leur est offert. Non seulement ça permet d'honorer les anciens disparus et ça à l'avantage de mettre en place une véritable solidarité entre habitants ». ■

*le prénom de Jacques a été modifié à sa demande.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

Ce dernier week-end est révélateur du grand n'importe quoi qui règne désormais à la mairie de Mantes. Obsédé par son combat anti-Bédier, le génie des Martrains est en train de prendre en otage les mantais qui se contrefichent de ces combats de coq et qui ne se préoccupent que de l'avenir de leur ville où ils ont investi leurs économies, où ils élèvent leurs enfants, où ils ont choisi de vivre leurs vieux jours.

Samedi, utilisant l'inimitié bien connue de Valérie Pécresse pour le Président du Département des Yvelines, Cagnet 1^{er} a organisé avec elle une inauguration secrète de la rénovation d'une tour de co-proPRIÉTAIRES au Val-Fourré ; secrète afin d'évincer Bédier, mais tellement secrète qu'il a fallu évincer aussi l'Etat et la Communauté Urbaine qui sont aussi financeurs. Est-ce que ces gamineries qui prêtent forcément à une crise de confiance lourde de conséquences sont à la hauteur des enjeux d'une ville pauvre de 44000 habitants dont le salut ne peut venir que de généreux partenaires ?

Et, plus fort encore, le dimanche 18 juin, Bédier qui lit, certes avec sa grandiloquence théâtrale habituelle, depuis son élection en 1995 l'Appel du Général de Gaulle a été interdit de le faire et a dû se rabattre sur Mantes la Ville pour faire son show. Alors que les questions d'explosion de la précarité, de désertifications commerciales, de financement de nouveaux équipements publics et de lutte contre tous les trafics sont les priorités de notre ville, est-il normal que le maire règle ses comptes plutôt que nos problèmes ; pire encore, les aggrave en écartant un partenaire indispensable, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas !

Quelle triste époque pour notre Mantes si Jolie qui s'enfoncé à vue d'œil. Nous reviendrons prochainement sur l'hémorragie des cadres communaux, les magouilles diverses, le faites ce que je dis ne dites pas ce que je fais, qui sont l'évidence criante de cette première année du troisième mandat de notre mauvais génie mantais. ■



Jacques* ne manque pas d'idées pour faire en sorte que les cimetières mantais retrouvent leur propreté d'antan.

ILLUSTRATION/LAGAZETTE YVELINES

Sur le sujet, Jacques* est intarissable : « On sait bien, on nous l'a assez répété que les désherbants genre round up et les autres produits jugés mauvais pour la santé sont interdits. Mais dans le temps, comment faisait-on ? Il n'existait pas toutes ces saletés polluantes. Les employés communaux

MANTES-LA-JOLIE

Envahis par les rats

Depuis des années, les rats sont le problème N°1 des habitants de la rue Maurice Ravel au Val-Fourré. Excédés, ils ont envoyé une pétition au bailleur social avec l'espoir de voir leur situation s'améliorer.

■ PATRICK AUFFREY

Elles s'appellent Naïma, Malika, Fatima, Zahia ... Toutes habitent, parfois depuis 50 ans, rue Maurice Ravel, dans le quartier des Musiciens à Mantes-la-Jolie. Leur petite résidence est gérée par CDC Habitat. Elle a été construite dans les années 1960. À l'époque, « il n'y avait rien à redire, le personnel était accessible. » La situation a bien changé, l'immeuble s'est dégradé au fil des années et souffre maintenant d'un manque d'entretien flagrant. « On a pu voir la dégradation dans le quartier, et les rats, cela a toujours été un soucis. »

choses ont récemment évolué avec la rénovation de la façade. Une dératation a eu lieu, et les caves ont été nettoyées. Les stigmates de la présence des rongeurs restent flagrants : des centaines de petites crottes jonchent le sous-sol ! Et il y a les plafonds des caves, largement grignotés. « On en a marre, on veut tous partir ! Pourtant, le quartier nous plaît mais là nous payons un service qui n'est pas rendu. »

Les locataires déplorent le manque de réactivité de CDC Habitat, et

surtout la dégradation des prestations en attendant la future rénovation urbaine.

Pour faire bouger les choses, une pétition a été lancée et envoyée au bailleur social le 22 mai dernier. Avec l'espoir d'en finir définitivement avec les rats.

Contacté, CDC Habitat garantit avoir déjà pris des dispositions. Une dératation vient d'être effectuée et dans le cadre de la réhabilitation, la suppression des vide-ordures est prévue. Le bailleur social affirme également entretenir chaque jour la résidence et investir plus de 63 000 euros par logement, soit plus de 21,3 millions d'euros à l'échelle du quartier Musiciens, pour « améliorer le confort quotidien des locataires ». ■



Contacté, CDC Habitat garantit avoir déjà pris des dispositions.

Les rats ! Les locataires possèdent des vidéos dans lesquelles on voit les petites bêtes courir dans les herbes hautes au pied de l'immeuble ! « Ils sont nos colocataires. Jusque dans les parkings. Même les voitures sont grignotées ! Ils ont envahi les sous-sols, nous avons toutes peur d'aller à la cave. Les rats se promènent toutes la journée sur les trottoirs, aux abords des entrées, sous les yeux de nos enfants. » Cela n'est plus tout à fait vrai. Les

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Le conservatoire porte désormais le nom de Quincy Jones

L'établissement situé à deux pas de la gare Mantes-Station est le seul conservatoire au monde à porter le nom du trompettiste, arrangeur, compositeur et producteur américain.



L'établissement devient le seul et unique conservatoire à porter le nom de « Mister Q ».

Le conservatoire à rayonnement départemental de Mantes-la-Jolie s'appelle désormais « Conservatoire Quincy Jones ». L'établissement, inauguré en 2006, a été baptisé ce vendredi 16 juin lors d'une cérémonie officielle, et devient le seul et unique conservatoire à porter le nom de « Mister Q ».

Ce choix, d'ailleurs, ne doit rien au hasard. Le musicien et producteur mondialement connu doit beaucoup à l'une des professeures de composition du XX^{ème} siècle, Nadia Boulanger, qui a enseigné

à quelques kilomètres de là, aux Maissonnettes de Gargenville. « Mon âme se réjouit de savoir qu'en France, ma deuxième patrie, une école de musique porte mon nom, a-t-il réagit auprès du Mantais Jean-Pierre Vignola. J'ai eu la chance d'être porté par les plus grands et c'est un honneur de contribuer à la perpétuation de l'enseignement musical. Mes souvenirs de France sont intimement liés à ma très chère Nadia Boulanger et je ne saurais dire à quel point je suis honoré d'être son voisin par cette école qui porte mon nom. Merci mille fois du plus profond de mon cœur ! » ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Sénatoriales : Le Tribunal Administratif annule les décisions du conseil municipal

Le tribunal administratif de Versailles a annulé lundi les dernières décisions prises par le conseil municipal qui avait élu les délégués pour les prochaines élections sénatoriales. Du jamais vu dans cette ville et une claque pour l'équipe de Raphaël Cognet.

La ville de Mantes-la-Jolie est-elle en train de devenir un bateau à la dérive sans capitaine à la barre ? La décision rendue ce lundi par le tribunal administratif de Versailles accrédite cette thèse. Le préfet des Yvelines ayant constaté des irrégularités dans le scrutin qui s'est déroulé le 9 juin dernier pour élire les délégués pour les prochaines élections sénatoriales, il a logiquement saisi le Tribunal administratif de Versailles, lequel a décidé d'annuler purement et simplement ces élections. Le Tribunal administratif a notamment constaté que « le procès-verbal est erroné », que les règles de parité n'ont pas été respectées. Le plus grave dans cette affaire c'est que ni la directrice-générale adjointe en charge des questions juridiques, ni la directrice générale des services,

ni le directeur de cabinet pourtant toujours prompt à se mêler de ce qui ne le concerne pas, pas plus que le maire n'a identifié ces problèmes en amont. Il est vrai que le soir du vote, l'équipe majoritaire de Raphaël Cognet s'était contentée de se réjouir du mauvais tour démocratique joué à la liste Mantes Unie pour l'Avenir. Un des membres de l'équipe cognétiste avait porté sa voix sur un candidat présenté par le Printemps Mantais. Le groupe de gauche d'Audrey Hallier et Guillaume Kevarec héritant ainsi d'une voix supplémentaire lors des sénatoriales du 24 septembre prochain. En toute logique, les élus mantais devraient être prochainement convoqués pour un nouveau conseil municipal afin de désigner les délégués pour les prochaines élections sénatoriales. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Ça glisse sur l'île Aumône

Malgré une météo changeante, l'association Mantes Multi Glisse a su regrouper les amateurs de skate, BMX, roller et trottinette autour et sur le skate park vieillissant de Mantes-la-Jolie.

Cela glissait trop samedi après-midi pour les contests sur l'île Aumône. Les compétiteurs ont dû prendre

leur mal en patience pour que les vieilles rampes du skate park soient à nouveaux praticables.



Victor Nguyen, une pointure de roller free style français, sur les modules du skate park mantais.

Cela n'a pas empêché l'événement de séduire les amateurs, de plus en plus nombreux, de ces sports très populaires et visuellement très attractifs. Les meilleurs, tel Victor Nguyen, une pointure de roller free style, sont parfois venus de loin pour faire le show !

Pour cette déjà troisième édition du MMG, Jérémy Dalbis, le président de l'association organisatrice, se montrait, à raison, assez enthousiaste. « Nous arrivons à créer quelque chose avec plein d'activités dans l'esprit des sports de glisse mais nous avons besoin d'infrastructures adaptées. C'est à l'étude, on croise les doigts pour 2024, ce serait top ! »

Alors que le BMX et le skate sont désormais des disciplines olympiques, voir émerger une nouvelle structure en béton sur l'île Aumône, adaptée aux débutants comme aux confirmés, serait un beau cadeau à faire à tous les amateurs de sports de glisse car « là, ce n'est adapté à personne » déplore Jérémy Dalbis. ■

VALLEE DE SEINE

GPSEO : 2 millions à investir dans le cadre du plan « France 2030 »

La communauté urbaine a été sélectionnée parmi les 50 territoires qui bénéficieront d'une aide financière du Gouvernement, qui doit leur permettre d'accompagner le développement de projets industriels.

■ MAXIME MOERLAND

54 milliards d'euros. Voilà le plan d'investissement dévoilé il y a un an par Emmanuel Macron pour permettre de rattraper le retard industriel français, d'investir massivement dans les technologies innovantes et de soutenir la transition écologique, sous le nom « France 2030 ». En ce sens, le Gouvernement a lancé un appel à manifestation d'intérêt baptisé « Rebond industriel », auquel a répondu la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Bonne nouvelle, celle-ci a été sélectionnée parmi les 50 territoires bénéficiaires du dispositif, avec à la clé, 2 millions d'euros à investir et 150 jours de consulting pour accompagner le développement de projets industriels à haute valeur ajoutée.

« Je me félicite que GPSEO ait été sélectionné parmi les 50 territoires qui bénéficieront de ce dispositif, s'est

réjoui la présidente de la communauté urbaine, Cécile Zammit-Popescu. *Il nous revient de tout mettre en œuvre pour accélérer la mutation de notre écosystème industriel, en particulier vers des modes de production plus respectueux de l'environnement et plus sobres en énergie*. Des entretiens seront réalisés, d'ici la mi-juillet, auprès de 80 entreprises industrielles du territoire pour constituer un portefeuille de projets structurants.



Des entretiens seront réalisés, d'ici la mi-juillet, auprès de 80 entreprises industrielles du territoire pour constituer un portefeuille de projets structurants.

Viendra ensuite une seconde phase, prévue entre les mois d'août et octobre, durant laquelle les projets seront hiérarchisés. *« Il s'agit d'investir en priorité dans les solutions les plus performantes pour répondre aux grands enjeux auxquels sont confrontées les filières industrielles locales : automobile, aéronautique et spatial, chimie et pharmaceutique, éco-activités et facture instrumentale »*, précise la communauté urbaine. Cette période sera également dédiée à la construction d'une feuille de route, élaborée par le comité « Rebond industriel », qui « privilégiera les projets à fort potentiel en termes de renforcement de l'attractivité des métiers, de décarbonation, de mutualisation des moyens et équipements, de sobriété en matière de consommation de ressources, notamment l'eau et l'énergie ». ■

■ EN BREF

■ CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Une application destinée aux 14-24 ans

La municipalité annonce le lancement d'une application mobile dédiée aux jeunes carriéris et carriéris.



« La démarche de la Fondation Ippon correspond aux ambitions de la Ville pour la jeunesse carriéris », s'est réjoui Eddie Ait, maire SE de Carrières-sous-Poissy.

La Ville a présenté, le samedi 17 juin à l'occasion de la Carrières Nations Cup, sa toute nouvelle application municipale pensée pour ses jeunes administrés. Baptisée Hekko, elle recense les informations, bons plans, aides diverses et actualités culturelles et de loisirs sur un seul et même support, développé par la Fondation Ippon.

« La démarche de la Fondation Ippon correspond aux ambitions de la Ville pour la jeunesse carriéris », s'est réjoui Eddie Ait, maire SE de Carrières-sous-Poissy. Concrè-

tement, elle va permettre d'orienter ces jeunes sur toutes les opportunités qui peuvent les intéresser, que ce soit sur la ville ou le territoire. Formations, emplois, vie associative, bons plans, événements ou même démocratie participative... grâce à ce nouvel outil ludique et intuitif, nous espérons pouvoir les soutenir encore davantage ».

Une initiative qui s'inscrit dans la volonté de la municipalité de faire du numérique un levier et non un frein, et de briser la fracture numérique. ■

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier
responsable, humain, intégré
localement, au service de la ville
et pensé pour la qualité de vie.

Pitch
immo

UNE MARQUE ALTAREA



PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - ibiza - Novembre 2021

CHANTELOUP-LES-VIGNES

ArtY'culez, l'art oratoire au service de la confiance en soi

Pour la deuxième année consécutive, le Département organisait le 6 juin un concours d'éloquence à destination de personnes en voie d'insertion professionnelle. Et même si des prix étaient distribués à la fin du concours, pour l'intégralité des participants, plus importante reste l'aventure humaine.

■ AURELIEN BAYARD

Dès l'arrivée au Phenix de Chanteloup-les-Vignes, le décor est posé. Les spectateurs patientent au son de l'Appel du 18 juin et de I have a dream tandis que les candidats – tous en voie d'insertion professionnelle et yvelinois – se préparent dans une pièce à part. Dans quelques minutes, dès qu'Isis Montanier, la maîtresse de cérémonie, terminera son discours inaugural, les 8 concourants clôtureront par leurs prestations une aventure humaine de quatre mois. « Je comptais sur ce concours pour me donner de l'élan » confesse Anthony, BAC + 3 en poche et qui concède également « être resté trop longtemps dans sa chambre au lieu d'effectuer des recherches d'emploi ». Cependant, grâce à ArtY'culez, il assure avoir emmagasiné assez de confiance en lui pour reprendre son envie de travailler dans le monde du tourisme. De son côté, Clément cherchait à combattre une timidité problématique pour sa

reconversion professionnelle en tant que psychologue du travail. Par ailleurs, le Conflanais a dû être poussé par ses camarades jusqu'à la dernière minute et se présenter sur la scène : « J'ai hésité à me lever car je ne croyais plus en mon texte ». Quant à Jaël, elle s'est lancée sur les conseils du travailleur social qui la suit, par amour de la langue française mais aussi l'envie d'ajouter une « petite ligne à son CV ».

« La maîtrise de la langue française est une véritable arme pour se vendre lors des entretiens d'embauche » rappelle Isis Montanier, « c'est aussi une réelle nécessité pour le public des solidarités et qui leur permet de révéler un potentiel parfois caché par un parcours de vie complexe. » Mais l'éloquence n'est pas qu'une juxtaposition de mots, une capacité de réflexion doit apparaître au fur et à mesure des discours. Anthony se lance le premier dans l'arène et tente d'expliquer si « la ter-

reur est-elle humaine ? ». Jaël ne cache plus son affection pour la langue de Molière et présente une plaidoirie sur « Le viol de la grammaire doit-il rester impuni ? » Mais contrairement à la tribune du Figaro fleurant le « de mon temps c'était mieux », elle se demande si ce n'était pas les règles de grammaire, d'orthographe qui mettaient un carcan sur notre moyen de s'exprimer.

Clément ferme la marche avec « l'habit fait-il le moine ? ». « Lequel » s'interroge-t-il, « un cistercien, un trappeur, un de l'ordre des mendiants ? ». Un jeu de mot que n'aurait pas renié Raymond Devos. Toujours dans le but de s'amuser dans le champ lexical monacal, les vêtements finiraient par devenir un véritable sacerdoce dans lesquels nous nous enfermons pour jouer un rôle dans la société. Le Conflanais finit par un trait d'esprit : « comment attester

qu'un moine porterait bien son habit ? » Les délibérations démarrent à la fin de cette phrase. Le plaidoyer de Jaël remporte le prix du jury preuve que l'avocat Julien Sacre a bien fait son travail lors des sessions d'entraînement. Clément décroche quant à lui le prix du jury. Toutefois, l'intégralité du groupe s'est vu remettre des présents de la part du département afin de les féliciter de leur engagement. « Qu'importe qui pouvait gagner, notre victoire était d'être tous présents aujourd'hui » rappelle Anthony, « on n'imagine pas tout le travail qu'il y a derrière nos prestations et notre progression » ajoute la vainqueur. L'année dernière, sur les 11 participants de parcours d'insertion professionnelle, 6 ont fini par retrouver un emploi et 2 sont actuellement en formation qualifiante. Preuve que ce genre d'initiatives valent mieux que des futurs flicages gouvernementaux démesurés et hors-sol. ■



8 Yvelinois en voie d'insertion professionnelle ont pris leur courage à deux mains pour participer à ArtY'culez

■ EN BREF

ANDRESY

La fête de la ville vous plongera dans les 50's

Rendez-vous le dimanche 25 juin, de 9h à 18h dans le centre-ville d'Andrésy pour un moment festif aux couleurs des années 50.

La municipalité promet une journée haute en couleur, le dimanche 25 juin, avec sa traditionnelle fête de la ville : pour cette édition 2023, ce sont les années 50 qui seront à l'honneur comme thème principal des festivités. L'événement se déroulera de 9h à 18h dans le centre ville d'Andrésy. Et afin d'être à 100 % dans le thème, la Municipalité invite les participants à revêtir leurs plus belles tenues d'époque afin de faire honneur aux « fifties » !

Il ne faudra pas rater l'exposition de voitures anciennes de l'association Rouleurs de belles mécaniques andré-siennes, de 10h à 12h sur le parking de l'embarcadère Julien Green. Il sera même possible de profiter de balades à bord de ces bolides rétro à partir de 14h. Un bal Jazz swing des années 50 assurera l'ambiance du côté de la Halle du marché couvert, tandis que les manèges de la fête foraine seront présents du vendredi au dimanche sur la place du 8 mai. ■

LES VAUCOULEURS À MANTES-LA-VILLE – 16 LOGEMENTS



à partir de 125 000 euros

Frais de notaire offerts jusqu'au 31 juillet 2023

Crédits visuels : Architectonia (architecte) et KDSL (graphiste)

LIVRAISON 4^{EME} TRIMESTRE 2024 - TRAVAUX EN COURS

Afin de découvrir nos deux programmes au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Entre le 27 juillet 2021 et le 6 mai 2022, deux Mantevillois déjà bien connus des services de Police pour des faits d'escroquerie – pour préjudice global estimé à 85 000 euros auprès d'une trentaine de victimes – ont à nouveau sévi auprès d'une vingtaine de nouvelles victimes identifiées, cette fois-ci pour un préjudice estimé à 50 000 euros. Les personnes escroquées sont majoritairement des personnes âgées.

Le mode opératoire reste invariant – malgré les perfectionnements y étant apportés, par exemple des publicités pour des entrées à Disneyland à petit prix sur les réseaux sociaux selon *78Actu* – à savoir utiliser des procédés dits du « phishing » ou celui de l'appel du faux conseiller bancaire visant à récupérer les coordonnées bancaires confidentielles.

Le 24 novembre 2022, les enquêteurs de la Sûreté Urbaine de la CSP Mantes-la-Jolie effectuent alors une perquisition au domicile d'un des Mantevillois dans le cadre d'une affaire distincte (extorsion aggravée selon la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Yvelines) et découvraient inci-

MANTES-LA-VILLE Des cyber-escrocs récidivistes à nouveau arrêtés

Trois Mantevillois - déjà impliqués dans une cyber-escroquerie estimée à 85 000 euros – ont été une nouvelle fois arrêtés pour une affaire similaire le 12 juin.



50 000 euros et 20 nouvelles victimes pour des cyber-escrocs mantevillois.

demment, que le téléphone portable de l'intéressé comportait l'envoi, sur quatre jours, de 27 000 SMS frauduleux (usurpant « Netflix » et « Ameli »). Une procédure distincte était alors diligentée.

Le travail minutieux des enquêteurs permet alors de mettre à jour une dizaine de victimes supplémentaires sur la période allant du 14 septembre au 4 octobre 2022. Au terme de leurs investigations abouties et astucieuses, les policiers établissaient les différents degrés d'implication des individus, à savoir : les deux Mantevillois précédemment cités comme étant les auteurs principaux, tandis que deux autres hommes issus de la même commune sont identifiés comme receleurs et enfin un dernier qualifié de « contact » dans quelques affaires.

Le 12 juin 2023 au petit matin, les interpellations sont déclenchées mais seuls deux des cinq prévenus finissent placés en garde à vue, les autres individus restant introuvables. Les perquisitions et fouilles n'amèneront aucun élément susceptible d'intéresser l'enquête.

En audition, le premier suspect, bien que confronté aux éléments à charge, a nié les faits tandis que le second a admis s'être offert un séjour à Eurodisney avec des fonds frauduleux. À l'issue des mesures de garde à vue, celui-ci était remis en liberté avec une Convocation par Officier de Police Judiciaire tandis que l'autre a été déféré au tribunal judiciaire de Versailles dans le cadre d'une comparution immédiate différée. Il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire. ■

déroulé à Meulan-en-Yvelines. En effet, un homme de 32 ans a poignardé sa compagne de 3 ans sa cadette au niveau du cou, celle-ci n'a pas survécu à ses blessures. D'après *78Actu*, l'agresseur a été placé directement en détention provisoire dès son arrestation quelques heures après les faits. Il avait lui-même appelé la Police pour les prévenir de ses actes. Le couple avait un enfant – âgé de 4 mois – qui a été confié aux services de l'Aide Sociale à l'enfance.

« Le mis en cause a reconnu les faits, même s'il ne se souvient pas précisément de ses gestes », indique une source judiciaire à *78Actu*, « il n'y a aucun antécédent de violences dans le couple, pas de plainte ni de services de police. » Cette affaire est le 56^{ème} féminicide depuis l'année 2023... ■

ECQUEVILLY Un accident sur l'A13 paralyse le trafic pendant 3 heures

Mardi 13 juin, une collision entre deux voitures et une moto ont créé un ralentissement pendant près de trois heures sur l'axe autoroutier. Le motard a été transporté dans un hôpital parisien en urgence absolue.

Aux alentours de 16 h 30, dans le sens Paris-province à hauteur d'Ecquevilly, deux véhicules légers et une moto se sont percutés, dans des circonstances qui doivent être encore éclaircies. Toutefois les premiers éléments de l'enquête semblent indiquer que c'est un choc frontal arrière qui a tout provoqué. Deux personnes ont été blessées. Une légèrement et une autre qui a dû être transportée par un hélicoptère du SMUR du Val-de-Marne vers un hôpital parisien en urgence absolue. D'après

les informations du *Parisien*, c'est un homme de 50 ans.

L'intervention des équipes de secours a nécessité la coupure du trafic dans les deux sens de circulation durant plusieurs heures, le trafic reprenant son flux normal à partir de 19 h 30. Par ailleurs, l'A13 a été le théâtre d'un autre accident de la route à hauteur des Mureaux en début d'après-midi. Là encore, de nombreux bouchons se sont créés avant un retour à la normale. ■

ACHERES Interpellation musclée d'un chauffard

Le 2 juin, des policiers ont stoppé un chauffard. Malgré ses actes de rébellion, cet Achérois de 37 ans a été arrêté puis a écopé de 18 mois de prison ferme.



Le chauffard a craché plusieurs fois sur des fonctionnaires de police.

Le 2 juin en fin d'après-midi, les effectifs de la BST Achères remarquent un véhicule arrivant en sens opposé qui se retrouve bloqué après avoir franchi un feu tricolore au rouge fixe. Le conducteur forçait malgré tout le passage obligeant les autres véhicules à s'arrêter. L'équipage BST décide alors de procéder au contrôle du conducteur. Dans l'habitacle, il était constaté une forte odeur d'alcool.

Le conducteur indique n'avoir aucun document d'identité en sa possession mais son identité finit par être découverte après consultation au fichier national des permis de conduire, dans lequel il apparaît que son permis était suspendu judiciairement. L'individu refuse ensuite le dépistage de l'alcoolémie et, lors du contrôle, nargue les fonctionnaires en continuant de boire une bière et en tentant d'allumer une cigarette.

L'équipage de police fait sortir le trentenaire de son véhicule afin de procéder à son interpellation. Il devient alors virulent et insulte un des fonctionnaires de police avant de lui cracher dessus. Les

fonctionnaires de police équipés déclenchent leurs caméras piéton. L'individu finit menotté mais arrive à cracher sur un deuxième fonctionnaire au moment de son placement dans le véhicule de service. Lors du trajet, l'énergumène continue à se rebeller, et porte des coups de pieds aux deux fonctionnaires placés à l'arrière du véhicule ainsi que des coups de tête dans la vitre du fourgon. Il est fait usage du pistolet à impulsion électrique, en mode contact afin de faire cesser l'individu.

Arrivé au commissariat, l'Achérois reste toujours aussi virulent, refuse de se soumettre aux vérifications et continue d'insulter l'ensemble des fonctionnaires présents. Auditionné, il ne reconnaît pas les faits. Il faut l'exploitation des images des caméras piéton mettant en scène l'intégralité des diverses infractions commises pour qu'il finisse par reconnaître ses actes. Le parquet décide de déférer l'individu en comparution immédiate. Il écope de 18 mois d'emprisonnement ferme avec mandat de dépôt immédiat et annulation de son permis. ■

MEULAN-EN-YVELINES Elle meurt poignardée par son conjoint

À Meulan-en-Yvelines, un homme de 32 ans a tué sa compagne en la poignardant au cou. Il sera jugé dès le 19 juin au parquet de Versailles.

Une information judiciaire a été ouverte le 19 juin par le parquet de Versailles pour une affaire d'homicide sur conjoint qui s'est



« Le mis en cause a reconnu les faits, même s'il ne se souvient pas précisément de ses gestes », indique une source judiciaire.

NOUVEAUX
APPARTEMENTS
DISPONIBLES



À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, COGEDIM S'ENGAGE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHETER



Découvrez nos appartements du 2 au 4 pièces
et nos maisons de 3 et 4 chambres

OFFRE À DÉCOUVRIR SUR NOTRE ESPACE DE VENTE

2 rue de Varsovie - 78990 ÉLANCOURT

Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)

APPEL NON SURTAXÉ

GROUPE ALTAREA



*Catégorie Promotion immobilière - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur [escda.fr](https://www.escda.fr). Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALDORB**. 05/2023.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Il y avait un parfum de coupe du monde dans l'air, le mercredi 14 juin sur la pelouse du stade Léo Lagrange. Les drapeaux français, irlandais, écossais et même japonais ont flotté sous le soleil muriautin à l'occasion de l'événement *Drop en Seine*, où il n'était pas question de ballon rond, mais ovale, à moins de trois mois du mondial organisé en France.

Les jeunes de huit communes du territoire se sont affrontés lors d'un tournoi, durant lequel chaque ville représentait une nation participant à la prochaine coupe du monde. À l'arrivée, ce sont les jeunes Épônois, représentant le Chili, qui sont sortis vainqueurs devant l'école Brossolette des Mureaux, qui endossaient le maillot de la Géorgie, et l'institut médico-éducatif muriautin, qui portait les couleurs de l'Écosse.

Au-delà de l'esprit de compétition qui a animé le tournoi, *Drop en Seine* était l'occasion de promouvoir la pratique du rugby à l'approche de la coupe

RUGBY

Avec *Drop en Seine*, Les Mureaux ont fêté le ballon ovale

De nombreux jeunes du territoire ont participé à un grand tournoi de rugby, le mercredi 14 juin au stade Léo Lagrange des Mureaux, en présence de Thomas Lombard, directeur général du Stade Français, partenaire de l'événement.



Les jeunes de huit communes du territoire se sont affrontés lors d'un tournoi, durant lequel chaque ville représentait une nation participant à la prochaine coupe du monde.

du monde, comme le souligne le directeur général du Stade Français et ancien international français Thomas Lombard. « Ce genre d'événement permet la découverte d'un sport qui génère du lien, de l'engagement, de la cohésion, souligne le natif du Chesnay. Dans une équipe de rugby, il n'y a pas de couleurs, de religion, d'origine sociale. Utiliser le support de la coupe du monde, qui est un événement de connexion mondiale, c'est une belle opportunité, et quand un tel événement se produit, on a des jeunes garçons et des jeunes filles qui vont dans des écoles de rugby car ils en

ont entendu parler, car on s'est identifié à l'équipe de France, ou à une autre équipe quand elle parti-



L'ancien joueur du XV de France Thomas Lombard a donné le coup d'envoi de la compétition.

cipe à une compétition comme celle-là. On a besoin de se servir du sport pour éduquer nos jeunes. Ce sont des événements qui sont gagnants pour tout le monde ».

Le rugby était un peu chez lui aux Mureaux, sans parler de la banda Kalimucho qui a assuré l'ambiance avec ses sonorités tout droit venues du sud-ouest. « Les Mureaux, c'est une ville sportive, et c'est aussi une ville de rugby, on a joué jusqu'en fédérale 3, rappelle Damien Vignier, adjoint au maire chargé des sports. Ce qui est important c'est de créer des événements comme celui-ci, autour du rugby aujourd'hui mais aussi sur d'autres thèmes. L'important c'est d'avoir une ouverture de la ville sur tout le territoire. Il y a des petits villages qui sont venus aujourd'hui aux Mureaux pour partager un bon moment, festif et sportif avec les jeunes de notre ville, c'est ça le but de cette action ». ■

MULTISPORTS

Une journée pour bouger grâce au sport

Le stade Léo Lagrange accueille la *Fête du sport*, ce samedi 24 juin, pour une journée de démonstrations et d'initiations sportives gratuites et ouvertes à tous aux Mureaux.

Il n'y a pas que le rugby qui investit le stade Léo Lagrange en ce mois de juin. Après *Drop en Seine*, c'est le sport tout entier qui sera célébré aux Mureaux le samedi 24 juin, à l'occasion de la traditionnelle *Fête du sport*.

Une belle façon de mettre en valeur de nombreuses disciplines à l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024, la Ville étant labellisée Terre de Jeux. Mais aussi de présenter les nombreuses activités disponibles aux Mureaux à la prochaine rentrée.

De 10h à 18h, les structures de la Ville organiseront une journée de démonstrations et d'initiations à différentes pratiques sportives. Organisé en collaboration avec de nombreuses associations sportives locales, l'événement proposera des challenges sportifs, des spectacles, et des ateliers pour petits et grands.

L'entrée sera évidemment libre et ouverte à tous. Il sera également possible de se restaurer sur place. Pour plus d'informations, contactez le 01 30 91 26 96. ■

MULTISPORTS

À un an des Jeux, essayez-vous aux épreuves olympiques à Magnanville

Labellisée « Terre de jeux 2024 », Magnanville participe à la Journée Olympique, dispositif national organisé autour du sport et des valeurs de l'olympisme, ce vendredi 23 juin.

De 18h à 21h30, le complexe Firmin Riffaud portera haut les couleurs des Jeux Olympiques. Pour la 3^{ème} année consécutive, Magnanville participera à la Jour-

née Olympique ce vendredi 23 juin, à travers une soirée d'animations sportives et ludiques en écho aux Jeux de Paris 2024, qui se déroulent dans un an.



Un village d'animations sera érigé pour l'occasion, et dirigera vers les différents lieux de la manifestation.

Un village d'animations sera érigé pour l'occasion, et dirigera vers les différents lieux de la manifestation. Au gymnase, vous pourrez découvrir la gymnastique artistique, rythmique et le trampoline, grâce à des démonstrations à 17h30 et 18h30. Seront également proposés des concours de tractions et de suspensions aux barres, ou encore des techniques de lancer de ballon et de ruban.

Vous pourrez également vous prendre pour des Yamakasis avec le stand dédié au Parkour sur le city stade, ou pour un joueur du XV de France avec l'atelier rugby sur le terrain synthétique. Dans le même temps, le dojo accueillera un apprentissage à la boxe pieds-poings et au MMA.

Et pour ceux souhaitant une activité pour se détendre, un tournoi de pétanque sera également organisé. Le comité des fêtes tiendra une buvette sur place où vous pourrez vous restaurer. ■

FOOTBALL

Pluie de buts à la Coupe des nations mantaises

La fin des phases de poules de la CAN des quartiers a donné du spectacle aux supporters présents au stade Jean-Paul David, ce samedi 17 juin à Mantes-la-Jolie.

Malgré les fortes chaleurs, qui ont poussé les organisateurs à décaler les matchs de 2 heures, les joueurs de la Coupe des nations mantaises ont offert du spectacle lors de cette troisième journée qui clôturait les phases de groupes. Les Portugais, d'abord, qui ont atomisé la Côte d'Ivoire (6-0), puis les Français, qui ont remporté 4-2 leur match face à la Tunisie. La Gambie et le Ghana, eux, se sont quittés sur un match nul et vierge, avant que la Turquie ne relance la machine à buts avec une victoire 9-3 face à l'Égypte.

Le Mali et l'Algérie ont respectivement disposé des Comores (4-1) et des Dom-Tom (2-1), avant que le Sénégal ne roule sur le Nigeria

(6-0). La Guinée-Bissau a enfin clôturé la journée en éliminant le Maroc, finaliste de l'édition précédente (2-1).

Ce samedi 24 juin auront lieu les quarts de finale avec à l'affiche : France-Mali (14h), Portugal-Algérie (15h), Sénégal-Turquie (16h), et Gambie-Guinée-Bissau (17h). ■



Place aux quarts de finale ce samedi 24 juin.

The logo for Sepur, featuring the word "Sepur" in a bold, white, sans-serif font with a white swoosh underline that starts under the 'p' and ends under the 'r'.

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

5 802.46

TONNES DE CO2 EVITÉES EN 2022

Grâce à l'utilisation des cuves
OLEO 100

**UN PAS DE PLUS VERS NOTRE
OBJECTIF ZÉRO CO2!**

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

« On est tous pareils, tous différents » tel est le slogan de « Rictus », un projet qui a débuté en Mars 2022. Il regroupe 19 établissements de l'association Handi Val de Seine, des foyers d'accueil médicalisés où sont accueillies des personnes porteuses de Handicap et Polyhandicap. « Nous voulons déstigmatiser le handicap et c'est pourquoi, nous sommes très attachés à la notion d'égalité et de droit des personnes handicapées. D'ailleurs notre petite phrase c'est : tous pareil, tous unique, qu'on soient handicapés ou non » explique Antonio Garcia, directeur général de l'association Handi Val de Seine. Cette exposition à Poissy est la troisième de ce projet, elle a déjà été exposée au siège de l'association, à Limay et à la Marie de Buchelay. Au total 33 résidents et 33 accompagnateurs ont participé au shooting. « 66 portraits ont été créés. Ils tournent dans une exposition itinérante au sein de l'ensemble de nos 35 communes adhérentes, propriétaires de nombreux foyers d'accueil médicalisés » indique le directeur d'Handi Val de Seine.

Le mot d'ordre : le lâcher-prise.

POISSY Exposition « Rictus » : Une grimace universelle

Inauguré ce 14 Juin à la Maison bleue de Poissy, ce projet artistique présente une série de portraits de résidents et professionnels du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Saint Jacques Amaux, de Limay. Une exposition gratuite, disponible jusqu'au 29 Juin, organisée par l'association Handi Val de Seine.

■ YELLE ULDERIC



L'exposition « Rictus » est attendue par 10 autres communes d'Île-de-France, d'ici la fin de l'année.

« Pour les personnes handicapées, le fait de lâcher-prise, leur permet de se sentir comme des gens normaux. Quand vous regardez ces portraits, est-ce que vous savez me dire qui est la personne handicapée et qui ne l'est pas ? » questionne Antonio Garcia. Une notion que les photographes et éducateurs spécialisés, Gilles Legoff et Samuel Beis ont souhaité mettre en avant : « On a voulu proposer aux personnes en situation de handicap et à ceux qui les accompagnent, un temps de jeux et de rire via la photo » expliquent-ils. Une activité ludique pour les résidents qui permet de changer le regard sur le handicap. « Les résidents étaient très emballés par le projet, beaucoup d'entre eux voulaient y participer »

indique Doriane Labbé, éducatrice spécialisée. Les résidents ont pris conscience que leur engagement dans ce projet a pu contribuer à changer la perception de la société sur le handicap. « C'est important pour eux d'être mis en valeur, de ne pas être regardés avec pitié mais comme des gens qui ont leurs places dans la société » souligne Christine Robin, chargée de mission au FAM Saint-Jacques Amaux, de Limay. Participer à ce projet a suscité beaucoup d'émotion chez certains résidents comme nous l'indique Catherine R. « Cette expérience m'a apporté du bien-être et je suis heureuse d'avoir fait ce projet car c'est important de montrer aux autres qu'on est tous pareils » ■

MANTES-LA-JOLIE Bulles de Mantes : Au bonheur des auteurs

La 9^{ème} édition du festival de bande dessinée **Bulles de Mantes** s'est déroulée du 16 au 18 juin au parc exposition Michel-Sevin à Mantes-la-Jolie. Les amateurs étaient ravis. Les auteurs aussi.

Créé en 2006, le festival de bande dessinée de Mantes-la-Jolie se tenait ce week-end. « C'est convivial, explique Bernard Launois, le président de *Bulles de Mantes*. 50

auteurs sont présents, dont Hermann, un ancien grand prix du festival d'Angoulême. Il a 83 ans ! » Cette biennale est de celles qui comptent en France. Le résultat d'une forte

implication locale et de nombreux partenariats noués. « Pierre Bédier nous a mis le pied à l'étrier. Pour lui, les auteurs devaient devenir des ambassadeurs. Nous leur proposons un voyage à Giverny, ils ont les yeux qui brillent ! Les familles sont invitées à visiter la réserve de Thoiry. Nous avons une très bonne réputation. »

Les auteurs locaux ne sont pas oubliés. Philippe Guillaume a pu dédicacer son dernier ouvrage consacré à Fabienne Laurey, Une féministe révolutionnaire à l'atelier. Il en a écrit le scénario. « C'est une militante engagée. En 1968, elle est allée dans les usines pour y amener la révolution étudiante et a passé 40 ans chez Renault. Je lui ai proposé de faire une adaptation de son livre *L'envers de Flins*. »

Environ 1500 amateurs ont répondu ce week-end à l'invitation de *Bulles de Mantes*. Les dédicaces se sont multipliées, l'occasion pour les fans de discuter avec leurs dessinateurs fétiches. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour dans deux ans ! ■

MANTES-LA-JOLIE Le Festival international d'orgues démarré ce dimanche

L'événement organisé par l'association « Les Grandes Orgues de Mantes » se déroulera du 25 juin au 8 octobre à la collégiale de Mantes-la-Jolie.

Cette année, deux anniversaires sont à fêter au sein de la collégiale. D'abord les 10 ans de la restauration du grand orgue Merklin (1897), et les 10 ans de la construction de l'orgue de chœur Coge (2013). Ils seront au centre de l'édition 2023 du Festival international d'orgues de Mantes-la-Jolie, qui se déroulera à partir de ce dimanche 25 juin, jusqu'au 8 octobre prochain.

Des organistes virtuoses venus de toute l'Europe vous donnent rendez-vous avec, pour le concert

d'ouverture sur trois orgues, une performance du britannique David Hirst à 16h. Une visite guidée de la collégiale sera même organisée sous les coups de 14h30. Attention, il faudra réserver au préalable par téléphone, au numéro 01 34 78 86 60.

Le 2 juillet, c'est le concertiste et directeur du conservatoire de Leipzig Martin Schmeding qui sera de la partie, avant son homologue autrichien Johannes Zinler, Grand Prix de Chartres et de St-Albans, le dimanche suivant. ■



Des organistes virtuoses venus de toute l'Europe vous donnent rendez-vous avec, pour le concert d'ouverture sur trois orgues, une performance du britannique David Hirst à 16h.

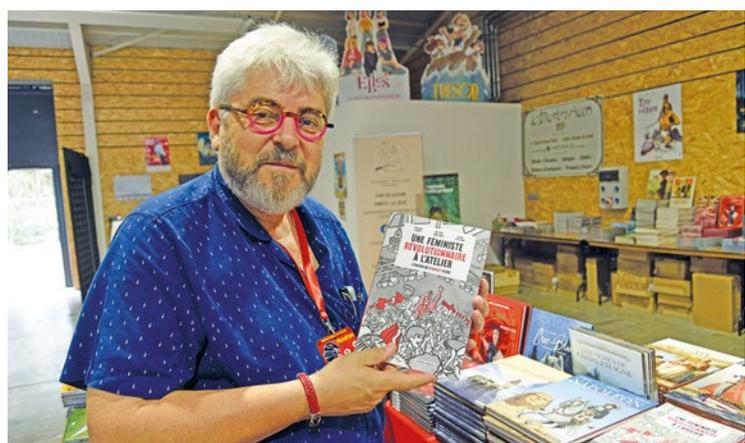
ECOUTEZ VOIR Philippe Djian

Auteur prolifique star des années 80, le parolier fétiche de Stephan Eicher a sorti cet hiver un nouveau roman en phase avec son époque. Il met en scène avec son style si particulier les tribulations d'un journaliste d'une soixantaine d'années. Celui-ci travaille dans le journal dirigé par sa belle-mère, une veuve passionnée de poésie. Elle vit dans une cabane au fond du jardin du journaliste et de son épouse.

Nathan, c'est son nom, est impuissant depuis peu et voit sa vie sexuelle particulièrement réduite alors que les femmes continuent de papillonner autour de lui. Loin de la passion enfiévrée de ses premiers romans, dont le célèbre *37°2 le matin*, ce livre plonge dans l'intimité d'un homme libéré de tout appétit sexuel. Pour donner du corps au récit, Djian ajoute un député vorace et ambitieux, prêt à tout pour faire aboutir un vaste projet d'aménagement territorial, des femmes mures fatales et libérées, et des relations toujours

ambiguës entre son héros et la gent féminine. Une mort subite et naturelle va chambouler le quotidien de tout ce petit monde pour le plus grand bonheur des lecteurs qui retrouveront ici toute la verve de l'auteur.

« Sans compter » de Philippe Djian. Flammarion. 21 euros. ■



Philippe Guillaume a réalisé le scénario d'un roman graphique autour de l'histoire de la militante Fabienne Laurey.



CE QUE FEMME VEUT Les femmes qui font vivre la musique

À l'occasion de la **Fête de la Musique**, Hakima a reçu trois femmes artistes franciliennes afin de parler de leur parcours dans le monde de la musique. Quelles sont les freins et les difficultés qu'elles ont rencontré ? Quelles sont leurs ambitions ?



Latiya, Shaimy, Hakima et Fée-Minity dans les studios de LFM Radio.

Elles sont trois. Trois femmes aux parcours et aux influences différents. Pourtant une chose les lie : elles sont chanteuses, autrices, compositrices et tentent malgré les difficultés qui règnent dans le milieu, de se faire une place.

Fée-Minity n'est pas seulement chanteuse. Elle est également peintre et écrivaine. Celle qui se dit « inspirée par la femme » puise

ses influences chez des artistes comme Lauryn Hill, Alicia Keys ou encore les Destiny's Child.

Shaimy est une autrice-compositrice et toplieuse qui oscille entre le français, l'anglais et le créole dans ses morceaux. Elle a commencé avec des morceaux zouk, puis elle a fait du RnB Trap. Et maintenant elle se lance dans le Dancehall Shatta « J'aime tou-

cher à tout et ne pas être dans des cases ».

Latiya, quant à elle, est une artiste qui s'épanouit dans la pop urbaine. C'est lors de trois ans en Nouvelle-Calédonie, en tant que militaire, que son univers musical se développe « Les Calédoniens sont amoureux de la musique. Par rapport à mon univers musical, je me suis complètement développée. »

L'un des combats des artistes indépendantes, c'est-à-dire qui s'auto-produisent, c'est de tenir le cap et de ne pas baisser les bras. « Il faut se battre plus, donner plus. C'est du boulot » affirme Shaimy. Et concernant la place de la femme dans la musique, elle pointe un retard par rapport aux Etats-Unis. Fée-Minity, elle, nuance le propos en reconnaissant qu'il y a un tournant qui s'opère en ce moment en France « il faut profiter en tant qu'artiste, surfer sur cette vague de « la femme au pouvoir » ». ■

Ce Que Femme Veut, votre rendez-vous du mardi à 11h, présenté par Hakima Aya sur LFM 95.5. Toutes les émissions sont disponibles sur lfm-radio.com/podcasts.



REJOINS LA TEAM ! LFM RADIO

Tu aimes le sport, la musique orientale ou encore la musique urbaine ?

Tu aimerais animer une émission ?

Rejoins la team en envoyant ton projet d'émission ou de chroniques



CONTACTE NOUS DÈS MAINTENANT !

01.30.92.58.91

DIRECTION@LFM-RADIO.COM

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

4			3	5	2			
2	8		4			3		
3						4	5	6
7		6	4					
	8	7			9	4		
3	2	1		6			8	
7	6		9	8	2			
		1	3			5	8	
				4	2			

SUDOKU :
niveau difficile

4	9			8	5	1		
1								
8			5					4
		9	8	4				5
		4	3	1				
1						4		
		7	3					
				1			4	
6			2	7				5

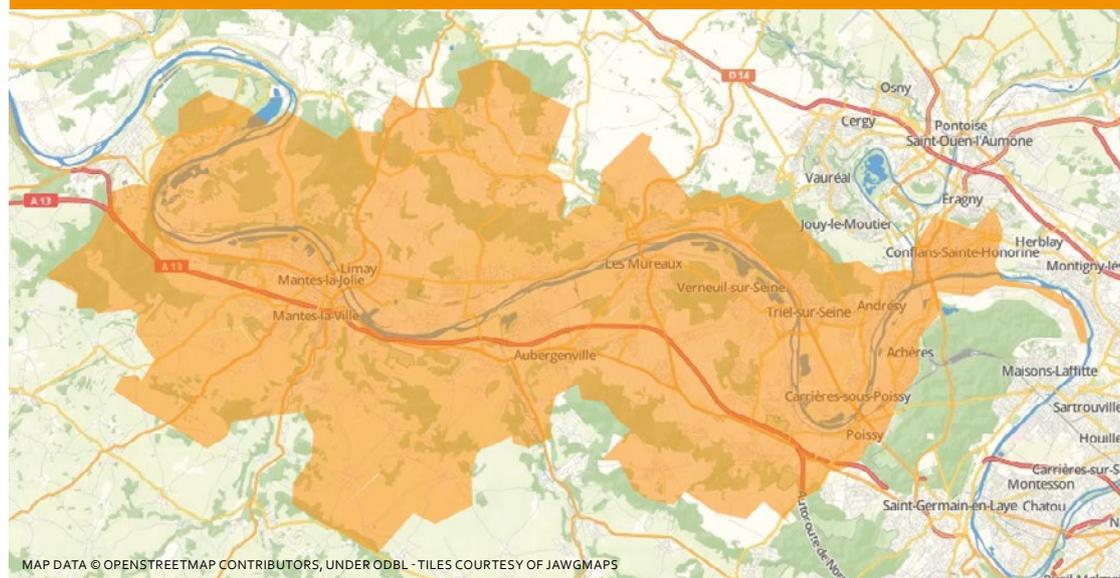
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°349 du 14 juin 2023 :

8	4	9	7	1	6	5	2	3
5	2	6	3	4	8	1	7	9
3	7	1	2	5	9	4	8	6
2	5	8	6	3	4	9	1	7
1	9	7	8	2	5	3	6	4
6	3	4	1	9	7	2	5	8
4	6	2	9	8	1	7	3	5
7	1	5	4	6	3	8	9	2
9	8	3	5	7	2	6	4	1

5	8	2	4	7	9	3	1	6
6	9	3	8	5	1	7	4	2
1	7	4	3	2	6	5	9	8
2	5	7	1	8	3	4	6	9
4	1	8	9	6	5	2	7	3
9	3	6	7	4	2	8	5	1
3	4	1	5	9	8	6	2	7
8	2	5	6	1	7	9	3	4
7	6	9	2	3	4	1	8	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, culture :** Yaëlle Ulderich ■ **Actualités, culture en page :** Lucas Auffrey ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 6-2023 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

PARC DU PEUPLE DE L'HERBE



PARC DÉPARTEMENTAL
DU PEUPLE DE L'HERBE

FESTIVAL DES RIVES ET DES RÊVES « Courant d'air »

Samedi 24 juin de 16h à minuit

Concerts
de fanfares,
nombreuses
animations !

Accès libre

Salon du bien-être
animal
De 14h à 18h
Caniparc Hachikô

Plus d'info sur :
parc-peuple-herbe.fr
et yvelines-infos.fr



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

